

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE LORS DE L'ENTREVUE AVEC LA PRESSE NATIONALE : « L'Algérie ne s'achète pas »

L'Algérie nouvelle ne cessera jamais de le répéter à propos des rapports qu'elle entretient avec ses partenaires étrangers. Le respect de sa souveraineté, de sa politique étrangère, de ses choix et intérêts stratégiques et de ses décisions nationales est une ligne rouge qui n'accepte aucun marchandage et ne cède à aucun chantage.

► **Salaires et retraites : Des hausses à partir de 2027**

► **Lutte contre les incendies : « La vie d'un citoyen vaut plus que 80 millions USD »**

► **Accord avec l'UE : « Nous ne sommes plus en 2005 »**

LIRE EN PAGES 2 & 3



CE SERAIT UNE PREMIÈRE HISTORIQUE



Une femme à la tête de l'APN

La députée Khalida Boufedech, candidate du FLN à la présidence de l'Assemblée populaire nationale dans sa 10^e législature qui s'est ouverte hier, est en pole position face aux candidats du MSP et du RCD.

P 4

LUTTE CONTRE LES INCENDIES



L'Algérie remporte la bataille

P 5

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DU PÉTROLE ET DU GAZ

Le Sénégal compte sur l'Algérie

P 6

MALGRÉ LEUR STATUT DE MONDIALISTES

Aucun grand transfert pour les Verts cet été

P 11

L'ÉDITO

Parmi les questions posées par les journalistes au président Abdelmadjid Tebboune, lundi dernier, figure la composition du prochain gouvernement. D'abord le chef de l'État a précisé qu'il s'en tiendra aux dispositions de la Constitution notamment après la majorité présidentielle issue des élections du 2 juillet dernier. « Ce qui prévaudra dans le choix des prochains membres du gouvernement, ce sera la compétence dans la gestion et l'amour du pays dont je ne doute pas que ce sentiment se retrouve chez tous les membres du gouvernement » précisera-t-il. Il ajoutera que « les diplômes ne suffisent pas. Les statistiques qui sont sujets à différentes interprétations, non plus. Il faudra faire preuve de pragmatisme et privilégier la proximité avec le citoyen. Comprendre ce qu'il ressent. Ses besoins. Savoir anticiper ses attentes et ne pas attendre ses doléances pour identifier ses besoins ». Après avoir rappelé que l'appartenance partisane n'est pas, dans le cas présent, obligatoire et que l'exercice de la fonction relève de la bonne foi et du réalisme, le président de la République

Le prochain gouvernement sera ...

a insisté sur le niveau atteint aujourd'hui par le pays. Le mérite reviendra à celles et ceux qui identifieront les problèmes vécus par le citoyen et leur apporter les meilleures solutions. À une question de journaliste demandant si le prochain gouvernement sera composé majoritairement de jeunes et de femmes, la réponse de Tebboune a été claire : « La jeunesse est un critère, pas une fin en soi. Lorsque vous avez un jeune qui est en même temps compétent, c'est l'idéal ». Et d'ajouter « la gestion du quotidien des citoyens n'est pas uniquement politique. C'est l'expérience, c'est la connaissance du terrain, c'est la volonté de régler les problèmes et de trouver la meilleure façon de les solutionner. Et surtout, ne pas avancer une solu-

tion qui serait pire que le problème lui-même ». Toutefois, le président de la République a assuré que le futur gouvernement comprendra des femmes et des jeunes qui répondront aux critères exigés. Abordant le sujet de participation de la diaspora à la gestion du pays, le chef de l'État a évoqué le cas des Algériens ayant des responsabilités sur des programmes spatiaux dans des pays avancés. Il y a des algériens qui sont à la tête de prestigieux organismes aux États-Unis ou dans des équipes dirigeantes comme en Suède dans le traitement génétique, et d'autres encore. « Oui, l'Algérie a besoin d'eux, de leur expertise ! » a précisé le Chef de l'État. D'ailleurs, il a rappelé que « le conseil scientifique qui vient d'être créé à leur intention va tirer l'Algérie vers le haut ». Il a ajouté qu'aujourd'hui « c'est le moment où le pays a, plus que jamais, besoin d'eux ». On retiendra, dans les propos du Président qu'il nommera un Premier ministre qui sera chargé de former son gouvernement de technocrates sur la base de la compétence et une certaine expérience. Ensuite la validation reviendra au président Tebboune avec l'expérience que lui confèrent les six gouvernements qui se sont succédés depuis 2020 !

Zouhir Mebarki

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE LORS DE L'ENTREVUE AVEC LA PRESSE NATIONALE :

« L'Algérie ne s'achète pas »

L'Algérie nouvelle ne cessera jamais de le répéter à propos des rapports qu'elle entretient avec ses partenaires étrangers. Le respect de sa souveraineté, de sa politique étrangère, de ses choix et intérêts stratégiques et de ses décisions nationales est une ligne rouge qui n'accepte aucun marchandage et ne cède à aucun chantage.



R. BOU

Le président Abdelmadjid Tebboune s'est exprimé, lundi soir, sur les dossiers relevant de la politique étrangère du pays, ainsi que sur l'état des relations et de la coopération bilatérales avec nos partenaires étrangers. Il a entamé son sujet par une déclaration très forte destinée à un pays qui, 64 ans après l'indépendance, a du mal à abandonner sa mentalité coloniale et continue à alimenter la haine de l'Algérie. Que toutes les parties hostiles le sachent une bonne fois pour toutes : « L'Algérie ne se soumet ni aux pressions ni aux menaces. Elle ne s'achète pas et elle ne se vend pas », a martelé le Président. Dans ce sens, et en réponse à une question sur la supposée polémique sur les visas français accordés, ou pas d'ailleurs, à l'Algérie, le Président a apporté un démenti ferme en affirmant ceci de tranchant : « Je le réaffirme

pour les Algériens d'abord avant nos amis français : le président algérien n'a jamais demandé un quota, un nombre ou parlé de visas. » Voilà qui a le mérite de la clarté.

« DES ACCORDS AVEC L'ESPAGNE EN OCTOBRE PROCHAIN »

À propos de sa récente visite en Allemagne couronnée par la signature de plus de 30 accords couvrant plusieurs domaines, le Président y a rebondi en estimant que les relations algéro-allemandes « ont atteint un niveau d'excellence grâce aux projets en cours de lancement dans plusieurs domaines », pour une coopération qui « démontre, une nouvelle fois, que l'Algérie représente un partenaire fiable », a-t-il affirmé, souli-

gnant que notre pays est « en train de se dessiner un avenir prospère ». Avec l'Espagne, les relations ne sont pas moins bonnes. Le Président a annoncé, à ce propos, que les deux pays vont signer en octobre prochain des accords bilatéraux portant sur différents secteurs économiques, dont l'énergie.

Avec nos voisins du sud, l'Algérie continue à entretenir des relations saines dans le respect du principe de bon voisinage. Le Président a réaffirmé, à propos du Mali, que l'Algérie « ne fera jamais de mal à ses voisins », rappelant les liens de fraternité, de sang et de bon voisinage qui existent, depuis des siècles, entre les deux pays. « Je peux vous dire une chose (...), et les Algériens peuvent en être fiers : leur pays ne fera jamais de

mal à ses voisins », a affirmé le Président, expliquant, en outre, que le terrorisme n'était pas un « héritage, ni une fatalité en Afrique », affirmant que ce phénomène a été créé dans le continent. Le Président dira, à ce propos, que « ceux qui ont créé le terrorisme et leurs complices, sont ceux-là mêmes qui disent vouloir aider les Maliens à régler le problème du terrorisme », soulignant les liens de fraternité et de bon voisinage qui existent depuis des siècles entre l'Algérie et le Mali.

« TOUCHER LA TUNISIE, C'EST TOUCHER L'ALGÉRIE »

Le chef de l'État a également évoqué la menace terroriste à laquelle fait face aujourd'hui la Tunisie. « On veut déstabiliser la Tunisie à cause de l'Algérie. « On veut l'isoler de l'Algérie pour en faire une proie facile et on ne les laissera pas faire », a-t-il mis en garde contre toute tentative de déstabiliser la Tunisie et laquelle pourrait même atteindre l'Algérie. « Celui qui touche la Tunisie nous touche », a enchaîné le président de la République. Il s'est attardé, par ailleurs, sur la volonté de l'Algérie de contribuer au règlement d'un certain nombre de questions conflictuelles au Moyen-Orient, précisant que l'Algérie était dans la même tranchée que des pays comme l'Égypte et l'Arabie saoudite, notant néanmoins qu'un « micro-État » continue à créer des troubles dans certains pays.

Farid Guellil

TEBBOUNE RENFORCE L'ARSENAL CONTRE LES INCENDIES

« La vie d'un citoyen vaut plus que 80 millions de dollars »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé de nouvelles mesures pour renforcer les moyens de lutte contre les incendies de forêt, affirmant que « la vie d'un citoyen vaut plus que 80 millions de dollars ». Il a également rendu un vibrant hommage aux éléments de la Protection civile et à l'ensemble des intervenants mobilisés sur le terrain, annonçant des mesures concrètes pour reconnaître leurs sacrifices.

Lors de sa rencontre périodique avec les représentants de la presse nationale, le chef de l'État a révélé avoir demandé, dès 2020, au ministère de la Défense nationale d'acquérir des avions supplémentaires destinés à la lutte contre les incendies. « La vie d'un citoyen vaut plus que 80 millions de dollars », a-t-il déclaré, justifiant cet investissement destiné à renforcer les capacités nationales face à la multiplication des feux de forêt. Le président Tebboune a précisé que le ministère de la Défense a engagé des démarches auprès des États-Unis afin de convertir certains appareils en avions bombardiers d'eau. Des procédures similaires sont également en cours avec l'Espagne, tandis que l'acquisition de nouveaux avions demeure envisagée. Il a indiqué que l'Algérie dispose désormais de gros porteurs spécialisés dans la lutte contre les incendies, capables d'emporter entre 12 000 et 14 000 litres d'eau, répar-

tis entre l'Armée nationale populaire et d'autres secteurs, en plus des hélicoptères mobilisés pour les opérations d'extinction.

UN HOMMAGE APPUYÉ AUX POMPIERS

Le président de la République a salué les sacrifices consentis par les éléments de la Protection civile ainsi que par tous les intervenants engagés dans la lutte contre les incendies. Évoquant une scène observée sur le terrain, il a raconté avoir vu des agents de Sonelgaz rétablir l'alimentation électrique à proximité d'un foyer encore actif, pendant que les équipes de la Protection civile aspergeaient la zone afin de sécuriser leur intervention. « De telles scènes, on ne les voit qu'en Algérie », a-t-il affirmé, mettant en avant l'esprit de solidarité et le courage des différents corps mobilisés. Le chef de l'État s'est dit convaincu que cette crise sera surmontée et a annoncé que des mesures seront prises afin d'encourager et de valoriser les personnels engagés sur le terrain.

LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT

Selon Abdelmadjid Tebboune, les simples félicitations ne suffisent pas à rendre hommage au travail accompli par les éléments de la Protection civile. Il a ainsi annoncé que des décisions concrètes seront prises pour reconnaître

leurs sacrifices et mettre en valeur leur engagement au service de la nation. Le Président a rappelé que la Protection civile algérienne fait preuve, depuis près d'une décennie, d'un professionnalisme reconnu tant au niveau national qu'international.

Il a notamment évoqué les interventions menées en Syrie à la suite du séisme ayant frappé ce pays ainsi que la Turquie, soulignant que leurs compétences sont saluées à travers le monde.

LA GESTION DES CATASTROPHES SERA RÉORGANISÉE

Le chef de l'État a également estimé que le dispositif actuel de gestion des catastrophes devait évoluer. Si chaque wilaya dispose d'un plan d'interventions d'urgence, celui-ci peut s'avérer insuffisant lorsque les catastrophes dépassent les limites administratives d'une seule wilaya. Il a ainsi plaidé pour une nouvelle approche permettant de renforcer la coordination et les moyens de réponse face aux catastrophes naturelles. Enfin, Abdelmadjid Tebboune a salué l'élan de solidarité qui caractérise les Algériens, citant notamment le courage du jeune homme qui a risqué sa vie pour sauver plusieurs enfants orphelins lors des récents incendies, un geste qu'il considère comme emblématique de l'esprit de solidarité du peuple algérien.

Ania N.

ALGÉRIE-ITALIE

Tebboune et Meloni confirment l'excellence des relations bilatérales

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier, par téléphone avec la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni. Les deux dirigeants ont passé en revue l'état des relations bilatérales, réaffirmant la solidité du partenariat entre l'Algérie et l'Italie, en particulier dans les domaines économique et énergétique. Selon un communiqué de la présidence de la République, les deux responsables ont exprimé leur satisfaction quant au niveau de coopération atteint entre les deux pays. Ils ont notamment mis en avant la dynamique des échanges économiques et l'importance de la coopération énergétique, tout en saluant les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du plan Mattei, considéré comme un levier majeur du partenariat stratégique entre Alger et Rome. Au cours de cet échange, le président Abdelmadjid Tebboune a également remercié Giorgia Meloni pour les condoléances qu'elle lui a adressées, ainsi qu'au peuple algérien, à la suite du tragique incendie survenu au Centre de l'enfance assistée. Cet entretien illustre la volonté commune des deux pays de consolider davantage leur coopération et de poursuivre le développement de leur partenariat stratégique dans plusieurs secteurs d'intérêt commun.

A. N.

ESCALADE DE L'OCCUPATION SIONISTE EN CISJORDANIE ET À EL-QODS

Alger et Amman dénoncent une violation flagrante du droit international

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique du vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume hachémite de Jordanie, pays frère, Ayman Safadi, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. À cette occasion, les deux ministres ont examiné les « développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés, à leur tête l'escalade systématique à laquelle se livre l'occupation israélienne en Cisjordanie et à El-Qods, illustrée à nouveau par l'assaut mené, hier, contre un centre de formation relevant de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) à Qalandiya, en violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire ». Dans ce contexte, les deux parties ont souligné la nécessité de « respecter le statut juridique et historique des lieux saints islamiques et chrétiens à El-Qods », tout en insistant sur l'impératif de « mobiliser le soutien de la communauté internationale pour mettre un terme à ces pratiques et violations répétées, de nature à compromettre les droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien et à saper les efforts visant à instaurer une paix juste et durable dans l'ensemble de la région ». Les deux ministres ont également abordé « les derniers développements dans le Golfe arabe et au Moyen-Orient, notamment les efforts de désescalade et l'importance de faire prévaloir les solutions diplomatiques et pacifiques pour instaurer la sécurité et la stabilité dans la région », conclut la même source.

R. N.

LA RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UNION EUROPÉENNE EST DEVENUE UNE NÉCESSITÉ

« L'Algérie a changé, nous ne sommes plus en 2005 »

Le président Abdelmadjid Tebboune est revenu sur l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) conclu en 2015 en confirmant que la nouvelle situation économique de l'Algérie exige sa révision.



PH. ORF

Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée lundi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, il a rappelé que sa signature était intervenue dans des circonstances exceptionnelles, marquées par la dépendance totale de l'économie nationale aux exportations de pétrole. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'accord avait été conclu dans un contexte tout à fait différent. Le président Tebboune a rappelé que l'Algérie sortait à peine de la « décennie noire » et que sa résilience n'aurait pas été possible sans l'unité du peuple algérien. Le Président a ajouté que l'accord avec l'UE (entré en vigueur en septembre 2005, ndlr) était alors un moyen de rompre l'isolement imposé à l'Algérie. Grâce à la diversification de sa production, l'économie algérienne dispose désormais de capacités, cet accord doit en tenir compte, a-t-il soutenu. Il a cité à titre d'exemple le secteur du ciment, dont l'Algérie importait 3 millions de tonnes en

2016, avant que ses capacités de production ne dépassent 40 millions de tonnes. Il a fait remarquer qu'on ne pouvait exiger de l'Algérie qu'elle cesse ses exportations et qu'il ne pensait pas que ce soit ce que souhaitaient ses partenaires européens. Le président algérien Abdelmadjid Tebboune a affirmé que l'Algérie est devenue un « partenaire fiable et stable » pour ses partenaires étrangers, notamment européens. Il a plaidé pour une révision de l'accord d'association avec l'UE, estimant que l'économie algérienne a profondément évolué et que les relations doivent être rééquilibrées. Pour le président Tebboune, les relations algéro-européennes ne devraient pas être affectées par les positions d'une seule partie cherchant à les saboter. Un facteur favorise aujourd'hui le processus de révision de l'accord d'association ; les bonnes relations qu'entretient l'Algérie avec la quasi-totalité des pays européens, a fait remarquer le président de la République. Il a

indiqué avoir insisté, lors de ses rencontres avec les dirigeants européens, notamment espagnols et allemands, sur la nécessité d'ouvrir davantage le marché européen aux produits nationaux. Le président Tebboune n'a pas manqué de faire observer que la qualité des produits algériens, notamment les matériaux de construction, les produits sidérurgiques et les produits agricoles et agro-alimentaires, leur permet d'accéder aux marchés européens, précisant que la demande algérienne a été favorablement accueillie par plusieurs pays européens, à leur tête l'Italie. La révision de l'accord d'association qui lie notre pays à l'UE se fera non seulement avec une Algérie redressée économiquement et plus stable politiquement, marquée également par une plus forte cohésion sociale, mais aussi dans un système de relations internationales transformées qui tend vers des rapports d'égal à égal. En fait, l'Algérie n'a pas attendu la révision de l'accord d'association avec l'UE

pour prendre les mesures correctives comme l'assèchement progressif des importations inconsidérées, venues d'Europe, de tous types de produits superflus au détriment à la fois de la production nationale et de l'utilisation des ressources des hydrocarbures pour l'investissement productif. Les importations inutiles ont permis une dilapidation des ressources en devises du pays, le détournement de devises par le biais de la surfacturation et la constitution de fortunes colossales à l'étranger et en Algérie. Il s'agit également de la mise en place de restrictions par le biais de taxes douanières sur les produits à importer pour protéger et favoriser la production nationale, notamment pour les matériaux de construction : carrelage, menuiserie aluminium, produits électriques, climatisation, chauffage, robinetterie, ... Ces mesures ont permis de réduire considérablement la facture d'importation. Tout cela n'avait pas plu à l'UE.

M'hamed Rebah

AGRICULTURE, EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES, RAIL

Le Président annonce de « bonnes nouvelles » économiques

Le président Abdelmadjid Tebboune a mis en avant les avancées réalisées dans les secteurs de l'agriculture, des exportations hors hydrocarbures et des infrastructures ferroviaires. Il a notamment affirmé que l'Algérie pourrait atteindre l'autosuffisance en blé dur dès cette année, tout en annonçant la mise en service du grand axe ferroviaire reliant le Nord au Sud du pays à l'horizon 2028.

DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES « DE GRANDE ENVERGURE »

Le chef de l'État a indiqué que l'Algérie mène aujourd'hui des investissements majeurs dans le domaine agricole, mobilisant des moyens financiers importants et des technologies avancées. Il a insisté sur la nécessité d'accompagner les investisseurs agricoles, dont les produits figureraient parmi les meilleurs du bassin méditerranéen en termes de qualité et de conformité sanitaire. Selon le président Tebboune, les productions agricoles nationales se distinguent notamment par l'absence de résidus de pesticides et de sub-

stances cancérigènes, un atout susceptible de renforcer leur compétitivité sur les marchés internationaux. Il a également souligné que des dizaines de milliers d'exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique, ce qui a permis d'améliorer à la fois les rendements et la qualité des productions. « L'Algérie importait autrefois l'ail, l'oignon et la pomme de terre ; aujourd'hui, elle les exporte », a-t-il déclaré, qualifiant cette évolution de « véritable bond en avant ». Le président de la République a en outre estimé que le pays pourrait atteindre l'autosuffisance en blé dur dès cette année. Un objectif qu'il a présenté comme « une véritable prouesse depuis l'indépendance », compte tenu du rôle central de cette céréale dans l'alimentation des Algériens.

ENTRE 5 ET 7 MILLIARDS USD HORS HYDROCARBURES

Abdelmadjid Tebboune a salué la progression des exportations hors hydrocarbures, dont la valeur se situe désormais entre 5 et 7 milliards de dollars. Il a rappelé

l'engagement du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) à porter les exportations de produits algériens à 30 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année 2029, un objectif qu'il considère comme une étape décisive vers la réduction de la dépendance du pays aux revenus pétroliers. Le chef de l'État est également revenu sur le projet stratégique de liaison ferroviaire entre le Nord et le Sud, notamment les axes Tamanrasset – Adrar – El Meniaâ – In Salah. Il a assuré que les travaux avancent « à un rythme très soutenu » et que la mise en service est prévue pour la fin de l'année 2028. Selon lui, cette infrastructure contribuera à dynamiser les régions du Sud, à favoriser les échanges économiques et à réduire les coûts logistiques. Le transport ferroviaire permettrait ainsi de diminuer le coût du transport des marchandises d'environ 10 % par rapport au transport routier, avec des retombées attendues sur les prix et la circulation des produits à travers le territoire national.

Ania N.

SALAIRES ET RETRAITES

Des augmentations à partir de 2027

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé une nouvelle étape dans la politique d'amélioration du pouvoir d'achat, réaffirmant son engagement à poursuivre la revalorisation des salaires, des pensions de retraite et du Salaire national minimum garanti (SNMG). Toutefois, ces augmentations seront mises en œuvre de manière progressive afin de préserver les équilibres macroéconomiques et d'éviter toute poussée inflationniste. Lors de son entretien périodique avec les représentants des médias nationaux, le chef de l'État a déclaré : « Je m'engage à le faire à partir de 2027 », en référence à la poursuite des augmentations salariales. Il a expliqué que cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à améliorer durablement le pouvoir d'achat, sans provoquer une hausse excessive de la masse monétaire susceptible d'alimenter l'inflation.

PROCÉDER PROGRESSIVEMENT POUR PRÉSERVER L'ÉCONOMIE

Le président Tebboune a rappelé que le SNMG a déjà été revalorisé à deux reprises depuis son arrivée à la tête de l'État, estimant qu'il avait atteint un niveau « acceptable ». Il a néanmoins annoncé qu'une nouvelle augmentation était prévue. Selon lui, l'amélioration des revenus doit rester compatible avec les capacités de l'économie nationale. « Il faut maîtriser l'injection d'argent dans l'économie afin qu'elle produise des effets positifs sur la croissance et sur le pouvoir d'achat », a-t-il souligné.

UN ŒIL SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Le chef de l'État est également revenu sur les principales mesures sociales engagées depuis 2019. Il a cité l'exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour les salaires allant jusqu'à 30 000 DA, une hausse de 47 % des salaires, ainsi que deux revalorisations successives des pensions de retraite. Parallèlement, il a assuré que les pouvoirs publics poursuivent leur lutte contre l'argent sale, tout en maintenant leur politique d'amélioration graduelle des revenus des citoyens. Abdelmadjid Tebboune a enfin indiqué que d'autres dossiers sociaux demeurent à l'étude, notamment celui de la revalorisation des bourses universitaires. Il a toutefois précisé que ces nouvelles mesures dépendront des performances de l'économie nationale. Selon lui, la hausse de la production nationale et la réduction des importations de plusieurs produits stratégiques permettront d'accroître les recettes de l'État, créant ainsi les conditions nécessaires pour poursuivre l'amélioration des revenus et renforcer le pouvoir d'achat des citoyens.

A. N.

APN

Ouverture de la 10^e législature et élection du nouveau président

Les travaux de la séance inaugurale de la dixième législature de l'Assemblée populaire nationale ont débuté, hier, sous la présidence du doyen d'âge des nouveaux députés, assisté des deux plus jeunes élus, conformément aux dispositions réglementaires.

Cette première séance a été consacrée à l'installation officielle de la nouvelle Assemblée. Son ordre du jour prévoyait notamment l'appel nominal des 407 députés élus, la mise en place de la commission de validation des mandats, l'examen et l'adoption de son rapport, avant de procéder à l'élection du nouveau président de l'Assemblée populaire nationale. Cette élection constitue la première étape de la mise en place des instances dirigeantes de l'APN pour la nouvelle législature, avant l'installation des groupes parlementaires et des commissions permanentes. Elle ouvre également une nouvelle phase institutionnelle marquée par la reprise des travaux législatifs et du contrôle de l'action gouvernementale.

UNE MAJORITÉ CONFORTABLE POUR LES PARTIS DE LA COALITION PRÉSIDENTIELLE

La nouvelle composition de l'APN, issue de la 10^e législature, confirme la domination des partis soutenant le programme du président de la République. Avec 261 sièges sur les 407 que compte la Chambre basse, les formations de la majorité disposent d'une assise parlementaire solide leur permettant de soutenir l'action du gouvernement et d'assurer l'adoption des principaux projets de loi au cours des cinq prochaines années. Le Front de libération nationale (FLN) arrive en tête avec 91 députés, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 74 sièges et du Front El Moustakbal, qui en obtient 56. Le Mouvement El-Bina complète ce bloc majoritaire avec 40 élus, portant à près de 64 % la part des sièges détenus par les partis de la majorité. Dans l'opposition, le Mouvement de



la société pour la paix (MSP/Hamas) s'impose comme la principale force parlementaire avec 43 sièges, tandis que les candidats indépendants obtiennent 33 élus, en recul par rapport à la précédente législature.

La nouvelle Assemblée compte également plusieurs autres formations politiques, dont Sawt Echaab (16 sièges), le Front des forces socialistes (FFS) (12 sièges), ainsi que les partis Liberté et Justice et El Fadjr El Djadid, qui disposent chacun de six députés, reflétant la diversité du paysage politique. Sur le plan de la composition, l'APN accueille 126 députés âgés de moins de 40 ans, soit près de 31% de l'effectif total. Les femmes sont au nombre de 25, représentant 6,14 %

des élus. Par ailleurs, 312 députés, soit plus des trois quarts de l'Assemblée, sont titulaires d'un diplôme universitaire, témoignant d'un niveau de qualification plus élevé que lors de certaines législatures précédentes.

Une fois l'installation définitive de l'Assemblée et la mise en place de ses structures achevées, l'attention se tournera vers la prochaine étape institutionnelle : la présentation de la démission du Premier ministre, Sifi Ghrieb, au président de la République, avant la décision de ce dernier de reconduire le gouvernement pour expédier les affaires courantes ou de procéder à la nomination d'un nouvel Exécutif.

Ania N.

CE SERAIT UNE PREMIÈRE HISTORIQUE Une femme à la tête de l'APN

La députée Khalida Boufedech, candidate du FLN à la présidence de l'Assemblée populaire nationale dans sa 10^e législature qui s'est ouverte hier, est en pole position face aux candidats du MSP et du RCD. Trois candidats issus du parti du Front de libération nationale, du Mouvement de la société pour la paix et du Rassemblement pour la culture et la démocratie étaient en lice, hier, pour le poste de président de l'Assemblée populaire nationale au titre de la 10^e législature. Il s'agit de la députée Khalida Boufedech du FLN, du député Amine Allouch et du député Rachid Hassani. La procédure en vigueur pour l'élection du président de l'APN était mise en branle et l'opération de vote se poursuivait à l'heure où nous mettons sous presse. Mais la députée du FLN Khalida Boufedech se présentait comme favorite pour remporter l'élection. Ce qui serait une première historique dans les annales de l'APN.

F. G.

R. N.

AVEC PLUS DE 400 000 PLACES PÉDAGOGIQUES ET 23 NOUVELLES SPÉCIALITÉS

Prometteuse sera la prochaine rentrée professionnelle

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nessima Arhab, a annoncé, lundi, la mise à disposition de plus de 400 000 places pédagogiques ainsi que l'ouverture de 23 nouvelles spécialités à l'occasion de la rentrée de la formation professionnelle, fixée au 4 octobre prochain. Présidant une conférence nationale consacrée à la préparation de cette rentrée, la ministre a souligné que cette échéance constitue une étape stratégique dans la mise en œuvre des réformes engagées dans le secteur. À ce titre, plus de 400 000 places seront proposées à travers les différents modes de formation, notamment l'apprentissage, tandis que 23 nouvelles filières seront introduites dans des domaines porteurs tels que l'environnement, l'agriculture, l'industrie et la numérisation. Mme Arhab a également indiqué que les inscriptions se dérouleront du 8 août au 26 septembre. Selon la ministre, cette conférence nationale vise à examiner la note d'orientation de la rentrée 2026, à évaluer le degré de préparation des établissements de formation et à

finaliser les aspects organisationnels et pédagogiques afin de garantir un démarrage réussi. Elle a insisté sur la nécessité d'appliquer rigoureusement les directives de cette note d'orientation et d'unifier les méthodes de travail dans l'ensemble des établissements. Elle a également appelé à améliorer la qualité de la formation, à offrir les meilleures conditions d'accueil aux stagiaires et à renforcer les offres de formation dans les spécialités prioritaires, conformément aux besoins de l'économie nationale et du développement.

RÉPONDRE AUX BESOINS DU MARCHÉ

La ministre a réaffirmé l'importance de s'appuyer sur le Référentiel national des formations et des compétences, présenté comme l'outil de référence pour adapter les programmes aux exigences des différents secteurs économiques, notamment dans le contexte des grands projets structurants engagés en Algérie. Elle a précisé que 640 spécialités ont été actualisées. Elle a également mis en avant le

rôle du tableau de bord et de la cartographie des métiers comme instruments de planification et d'anticipation des besoins futurs en compétences, afin d'orienter la formation vers les métiers les plus demandés.

GÉNÉRALISATION DE L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

Sur le plan pédagogique, Mme Arhab a appelé à la généralisation de la formation fondée sur l'approche par compétences, tout en intensifiant les programmes de formation et de perfectionnement des formateurs et des cadres du secteur. Elle a aussi insisté sur le renforcement de l'enseignement de la langue anglaise dans les parcours de formation, afin de permettre aux apprenants de suivre les évolutions scientifiques et technologiques et d'accéder plus facilement aux connaissances internationales. La ministre a également plaidé pour un développement accru de la culture entrepreneuriale au sein des cursus.

MODERNISER LES CENTRES D'EXCELLENCE ET DÉVELOPPER LA FORMATION À DISTANCE

La ministre a, par ailleurs, appelé à poursuivre la modernisation des centres d'excellence de la formation professionnelle, à travers le renouvellement de leurs équipements, le renforcement de leurs partenariats avec les opérateurs économiques et l'actualisation de leurs offres de formation. L'objectif est d'en faire des établissements de référence capables de former une main-d'œuvre hautement qualifiée répondant aux besoins des secteurs stratégiques et du marché de l'emploi. Enfin, concernant la formation à distance, Mme Arhab a préconisé l'élargissement de cette formule et l'enrichissement de son contenu pédagogique. Elle a plaidé pour le développement de formations spécialisées dans les technologies de pointe, notamment l'intelligence artificielle, la programmation et la cybersécurité, afin d'accompagner la transformation numérique et de répondre aux exigences des métiers de demain.

M. Seghilani

PLACE AU PANSEMENT DES BLESSURES, AU RECENSEMENT DES DÉGÂTS ET À L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS

L'Algérie remporte la bataille contre les incendies

Grâce à une mobilisation sans précédent derrière le dispositif de lutte contre les incendies, avec l'engagement sans relâche des éléments de la Protection civile, de l'ANP, de la gendarmerie, de la police, de la DGF (Forêts) auxquels les citoyens ont prêté main forte, l'Algérie a réussi à venir à bout des sinistres. Tout en gardant un œil vigilant ...



Ph: DR

La Direction générale de la Protection civile a annoncé, hier, l'extinction de l'ensemble des incendies enregistrés à travers le territoire national, marquant la fin d'une intense période de lutte contre les feux de forêt déclenchés avec la vague de chaleur du début du mois de juillet. Dans un communiqué, la Protection civile précise que 1 968 incendies ont été recensés depuis le 8 juillet 2026, date coïncidant avec le début de l'épisode caniculaire. Les différentes unités, appuyées par les moyens aériens et terrestres mobilisés de la Protection civile et de l'Armée nationale populaire, sont parvenues à maîtriser l'ensemble des foyers après plusieurs semaines d'interventions ininterrompues.

RECENSEMENT DES DÉGÂTS ET

INDEMNISATION DES SINISTRÉS

Alors que la phase d'urgence touche à sa fin, les pouvoirs publics ont déjà engagé désormais le processus d'évaluation des dommages et de prise en charge des victimes. Les commissions de wilaya chargées du recensement des dégâts et des pertes provoqués par les récents incendies dans l'ensemble des wilayas concernées. Cette démarche intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné une prise en charge immédiate des sinistrés et leur indemnisation avant la prochaine rentrée sociale. Cette opération s'inscrit également dans le cadre des directives du ministre de l'Intérieur, des Col-

lectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, qui a appelé à la mise en place de commissions locales chargées d'établir un recensement exhaustif et précis des dommages matériels, conformément aux critères réglementaires, afin de lancer rapidement les opérations d'indemnisation. Composées de représentants des différents secteurs et organismes concernés, les commissions de wilaya travailleront en coordination avec les commissions communales pour effectuer les constatations sur le terrain, identifier les sinistrés et dresser un inventaire détaillé des pertes, dans le respect des dispositions légales en vigueur. Dès leur installation, des instructions ont été données pour engager immédiatement les sorties

de terrain, avec pour objectif de garantir la rigueur, l'objectivité et la transparence dans l'évaluation des dégâts. Les autorités ont également insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents services et de mobiliser tous les moyens humains et matériels afin d'achever les opérations dans les meilleurs délais. À peine installées, les commissions ont entamé les premières opérations de constatation dans les zones touchées. Cette démarche traduit la volonté des pouvoirs publics d'accélérer les procédures d'indemnisation et d'assurer une prise en charge rapide des citoyens affectés par les incendies, afin d'atténuer les conséquences de cette catastrophe avant la rentrée sociale.

A. N.

PROTECTION DES SOIGNANTS

Le ministère impose un suivi médical renforcé

Le ministère de la Santé a décidé de durcir les règles relatives à la santé et à la sécurité au travail dans l'ensemble des établissements de santé publics et privés. Une nouvelle instruction, publiée le 26 juillet, rend notamment obligatoires les examens médicaux avant le recrutement, renforce le suivi médical périodique des personnels exposés aux risques professionnels et impose plusieurs vaccinations pour les professionnels de santé. Adressée aux walis, aux directeurs de la santé et de la population ainsi qu'aux responsables des établissements hospitaliers, l'instruction n°21, émanant de la Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé, rappelle que la protection de la santé des professionnels constitue un pilier essentiel de la politique nationale de santé publique. Parmi les principales mesures introduites, le ministère interdit désormais le recrutement ou l'affectation d'un nouvel agent sans une visite médicale préalable attestant de son aptitude physique et sanitaire à exercer les fonctions qui lui seront confiées. L'instruction prévoit également un renforcement de la surveillance médicale des personnels de santé, particulièrement exposés aux risques biologiques, chimiques et physiques. Ces professionnels devront béné-

ficier d'une visite médicale au moins tous les six mois, complétée, si nécessaire, par des examens biologiques ou radiologiques en fonction des risques propres à chaque service. Autre disposition importante ; un examen médical de reprise devient obligatoire après un accident du travail, une maladie professionnelle, un congé de maladie, un congé de maternité ou toute absence prolongée ou répétée dépassant 21 jours. L'objectif est de vérifier que l'agent est apte à reprendre son activité sans risque pour sa santé ou celle des patients. Le texte interdit en outre toute mutation ou affectation à un nouveau poste sans une décision préalable d'aptitude délivrée par le médecin du travail.

VACCINATION OBLIGATOIRE ET RENFORCEMENT DU RÔLE DU MÉDECIN DU TRAVAIL

Le ministère renforce également les exigences en matière de prévention vaccinale. La vaccination contre l'hépatite B devient obligatoire pour tout personnel ou stagiaire exposé au risque de contamination par le sang ou les liquides biologiques. La vaccination contre la diphtérie et le tétanos est également imposée aux catégories concernées par la réglementation, tandis que la vaccination annuelle

contre la grippe saisonnière est fortement recommandée à l'ensemble des professionnels de santé. L'instruction insiste par ailleurs sur le rôle central du médecin du travail. Les établissements sont appelés à lui garantir les moyens d'exercer pleinement ses missions, notamment en matière d'évaluation des postes de travail, d'identification des risques professionnels et de proposition de mesures d'aménagement ou d'adaptation des postes pour les agents présentant un état de santé particulier.

SUIVI ANNUEL DES PERFORMANCES DES SERVICES DE MÉDECINE DU TRAVAIL

Enfin, les directions de la santé et de la population (DSP) sont chargées d'assurer le suivi des indicateurs de performance de la médecine du travail, notamment le nombre de visites médicales réalisées, les décisions d'aptitude prononcées et les taux de couverture vaccinale. Elles devront établir un bilan annuel des activités de santé au travail et le transmettre à l'administration centrale du ministère au plus tard le 15 août 2026, afin d'évaluer l'application de ces nouvelles mesures sur l'ensemble du territoire national.

Ania N.

54E ÉDITION DES JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES L'ANP lance un appel à participation

La Commission scientifique de la médecine militaire a annoncé l'ouverture des candidatures pour participer à la 54e édition des Journées médico-chirurgicales de l'Armée nationale populaire (ANP), qui se tiendront du 20 au 22 octobre 2026 au Club des Sites de l'Armée, à Aïn Naâdja, dans la 1re Région militaire. Dans son communiqué, la Commission invite les médecins, chercheurs et professionnels du secteur de la santé à soumettre leurs travaux scientifiques et leurs communications afin d'enrichir le programme de cette édition, consacré à plusieurs thématiques médicales d'actualité et hautement spécialisées. Le programme scientifique abordera notamment le rôle de l'intelligence artificielle dans la gestion hospitalière et l'amélioration de la qualité des soins, la gestion stratégique des antidotes au sein des hôpitaux militaires, ainsi que les dernières avancées dans le traitement des cancers bronchiques. Les participants échangeront également sur la prise en charge des urgences neurovasculaires à la lumière des évolutions de l'intelligence artificielle. Plusieurs tables rondes seront également consacrées aux progrès médicaux et chirurgicaux dans le traitement de l'obésité, aux perspectives thérapeutiques de l'insuffisance rénale chronique, ainsi qu'à l'état des lieux et aux perspectives de la médecine dentaire moderne en Algérie. En parallèle, des ateliers pratiques spécialisés seront organisés autour de la simulation chirurgicale, de la cardiologie structurale et de la prise en charge de la douleur préopératoire par anesthésie locorégionale. Un espace sera également dédié à l'exposition de posters scientifiques électroniques. La Commission scientifique invite les personnes souhaitant participer à transmettre le résumé de leurs travaux via le formulaire électronique à la commission d'organisation avant le 15 septembre 2026, à l'adresse électronique suivante : jmc_hca@mdn.dz.

M.Seghilani

HADJ 2027

L'ONPO dévoile la liste définitive des agences agréées

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, ce mardi, la liste définitive des agences de tourisme et de voyages agréées pour l'organisation du pèlerinage du Hadj au titre de la saison 1448 de l'Hégire / 2027. Dans un communiqué, l'Office précise que 55 agences de tourisme et de voyages ont été retenues pour assurer l'organisation de cette opération. La répartition de ces agences a été établie en fonction des aéroports de départ officiellement retenus, à savoir : Alger, Oran, Constantine, Tlemcen, Batna, Ouargla, Annaba, Ghardaïa, Laghouat et Tamanrasset. Cette liste définitive permettra aux futurs pèlerins de choisir une agence agréée selon leur wilaya de départ, dans le cadre des préparatifs de la campagne du Hadj 2027.

M.S.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DU PÉTROLE ET DU GAZ

Le Sénégal compte sur l'Algérie

Le Sénégal va bénéficier de l'expertise algérienne dans le développement du secteur du pétrole et du gaz, notamment dans le sillage des nouvelles découvertes que connaît ce pays.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a examiné cette question avec le ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur du Sénégal, Cheikh Niang, qu'il a reçu dimanche à Alger.

Les deux parties ont également évoqué les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur des hydrocarbures et d'élargir le partenariat entre le groupe Sonatrach et la société nationale sénégalaise des hydrocarbures Petrosen. Le communiqué du ministère qui donne l'information, précise que les deux parties ont réaffirmé l'importance de l'activation du mémorandum d'entente signé entre Sonatrach et Petrosen pour ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'investissement et d'échange d'expertises.

La rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur du Sénégal auprès de l'Algérie, de l'ambassadeur d'Algérie auprès du Sénégal, du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, de cadres du ministère des Hydrocarbures et des membres de la délégation sénégalaise, a été "l'occasion de passer en revue l'état et les perspectives de la coopération entre les deux pays dans les différents segments de l'indus-



R. DR

trie du pétrole et du gaz". À cette occasion, les deux parties ont réaffirmé "la solidité des relations de fraternité et d'amitié unissant l'Algérie et le Sénégal, ainsi que leur volonté commune de les hisser vers un partenariat économique et stratégique plus large".

Les entretiens entre les deux ministres ont porté sur "le développement de la coopération dans les différents maillons de la chaîne de valeur de l'industrie du pétrole et du gaz, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production, du développement des champs, du raffinage et de la pétrochimie".

Les deux ministres ont également examiné "les opportunités de coopération dans les industries pétrochimiques, le transport des hydrocarbures, la commercialisation des produits pétroliers et gaziers, ainsi qu'en matière d'échange d'expertises dans les domaines de la réglementation, de la gouvernance, de la gestion des données pétrolières, de la

sécurité industrielle et de la protection de l'environnement", précise le communiqué.

Dans ce cadre, Mohamed Arkab a rappelé que "l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, attache une importance particulière au renforcement de la coopération intra-africaine et à la promotion des partenariats Sud-Sud, notamment dans le secteur des hydrocarbures", soulignant "la nécessité d'intensifier la coordination entre les établissements spécialisés dans les deux pays et de consolider l'action commune au sein de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), de manière à soutenir la sécurité énergétique du continent, à garantir le transfert de technologie et à renforcer les capacités africaines". Pour sa part, le ministre sénégalais a exprimé l'intérêt de son pays à bénéficier de l'expérience algérienne dans le secteur pétrolier et

gazier, saluant l'expertise du groupe Sonatrach et affirmant l'engagement du Sénégal à développer sa coopération avec l'Algérie dans divers domaines de l'industrie pétrolière et gazière.

Pour rappel, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a reçu, dimanche au Palais du Gouvernement, Cheikh Niang, en visite officielle en Algérie. Les entretiens ont porté sur l'état et les perspectives des relations entre les deux pays, les deux parties ayant souligné la nécessité de les hisser à des niveaux supérieurs, notamment à travers l'activation des mécanismes de coopération bilatérale, à leur tête la Commission mixte algéro-sénégalaise et le Conseil d'affaires algéro-sénégalais.

A cette occasion, Le chef de la diplomatie sénégalaise a salué le rôle central que joue l'Algérie en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique, notamment au Sahel.

M. R.

PROJET « BALADNA ALGÉRIE »

Sayoud apporte sa pierre à l'édifice

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, lundi soir au Palais du gouvernement, le président du Conseil d'administration du projet « Baladna Algérie », Ali Al Ali, accompagné de la délégation qui l'accompagne, en présence de cadres centraux du ministère. Cette rencontre a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de ce projet stratégique ainsi qu'à l'examen des différentes questions logistiques nécessaires à sa concrétisation.

Les discussions ont notamment porté sur les aspects liés au secteur des transports, considéré comme un levier essentiel pour assurer le bon déroulement du projet. À cette occasion, le ministre de l'Intérieur a réaffirmé l'engagement de son département à assurer toutes les formes d'accompagnement et de soutien afin de réunir les conditions favorables à la réussite du projet. Il a souligné que le ministère veillera à mettre en place les dispositifs nécessaires pour faciliter sa mise en œuvre et garantir son bon déroulement.

UNE COOPÉRATION ALGÉRO-QATARIE EN PLEIN ESSOR

De son côté, le président du Conseil d'administration de « Baladna Algérie », Ali Al Ali, a exprimé sa gratitude au ministre pour l'accueil qui lui a été réservé. Il a salué l'esprit de coopération et la disponibilité des autorités algériennes à accompagner ce partenariat, estimant que cette démarche traduit la volonté des pouvoirs publics de créer un environne-

ment propice à la réussite des projets stratégiques. Les deux parties ont également mis en avant la solidité des relations fraternelles entre l'Algérie et le Qatar, soulignant que celles-ci connaissent un développement constant grâce à la volonté commune des dirigeants des deux pays de renforcer la coopération bilatérale, notamment à travers des projets structurants à fort impact économique et d'intérêt commun.

Ania N.

EXPORTATIONS

Le climatiseur algérien conquiert l'Europe

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le Pr Kamel Rezig, s'est rendu hier dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, où il a été accueilli par le wali, Kamel Nouicer, pour une visite consacrée au développement des exportations hors hydrocarbures. À cette occasion, le ministre a présidé, au niveau de la plateforme logistique du groupe Condor, le lancement de la première opération d'exportation de climatiseurs mobiles vers l'Europe. Cette expédition répond à une première commande commerciale émanant de l'un des principaux centres d'achat européens spécialisés dans ce type d'équipements. Cette opération marque une nouvelle étape pour l'industrie nationale et témoigne de la montée en compétitivité des produits algériens, désormais en mesure d'accéder aux marchés européens grâce au respect des normes de qualité et de performance. Rezig a donné également le coup d'envoi des exportations de climatiseurs fixes de type « Split », fabriqués par le groupe Midea, à destination de la Libye et de la Tunisie. Ces nouvelles opérations illustrent la volonté des pouvoirs publics de renforcer la présence des produits algériens sur les marchés régionaux et internationaux. Elles s'inscrivent dans la stratégie nationale visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures et à promouvoir une industrie locale capable de conquérir de nouveaux débouchés à l'étranger.

A. N.

L'ENTMV DÉMENT LES RUMEURS SUR SON NAVIRE :

« Badji Mokhtar III n'est ni immobilisé, ni saisi »

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a démenti, hier, les informations relayées sur les réseaux sociaux sous la forme d'une vidéo affirmant que le navire Badji Mokhtar III aurait été immobilisé ou saisi. Dans un communiqué, l'entreprise a qualifié ces informations de « fausses », précisant que le navire se trouve actuellement dans un chantier naval en Grèce dans le cadre d'un arrêt technique annuel programmé à l'avance. L'ENTMV a expliqué que le retard enregistré dans l'achèvement de cette opération est dû à des contraintes techniques indépendantes de sa volonté. Elle a assuré que toutes les mesures sont prises afin de finaliser les travaux dans les meilleurs délais. Par cette mise au point, l'entreprise appelle à ne pas se fier aux informations non vérifiées circulant sur les réseaux sociaux et réaffirme son engagement à informer les voyageurs de manière transparente sur l'état de sa flotte et le déroulement de ses activités.

A. N.

DÉDIÉ À L'EXPORTATION

Le Salon national des fruits algériens s'ouvrira demain à Sidi Bel-Abbès

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a annoncé l'organisation du Salon national des fruits algériens destinés à l'exportation, prévu à partir de demain au 2 août 2026 à la salle omnisports « Adda Boudjelal » de Sidi Bel-Abbès. Dans un communiqué, le ministère indique que cette manifestation constituera une plateforme d'échanges réunissant les producteurs, les exportateurs et les opérateurs économiques, afin de favoriser la conclusion de partenariats commerciaux et de renforcer les opportunités d'affaires dans le secteur des exportations agricoles. Le salon mettra en valeur les différentes variétés de fruits algériens destinées aux marchés internationaux à travers des espaces d'exposition dédiés. Le programme comprendra également des rencontres professionnelles et diverses activités visant à promouvoir les exportations agricoles algériennes, tout en encourageant le partage d'expériences et de savoir-faire entre les différents acteurs de la filière. À cette occasion, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations invite les producteurs, les exportateurs et les opérateurs économiques souhaitant prendre part à cet événement à s'inscrire via la plateforme électronique mise en place à cet effet.

M. Seghilani

SAHARA OCCIDENTAL

Retour aux fondements historiques et juridiques d'une question de décolonisation

Les travaux du colloque scientifique consacré à « La question du Sahara occidental : racines historiques, situation actuelle et perspectives à la lumière des mutations internationales » se sont poursuivis, lundi à Alger, avec une série de conférences mettant en lumière les dimensions historiques, juridiques et politiques de la question sahraouie.

Organisée par l'Institut national d'études stratégiques globales, en partenariat avec le Centre sahraoui d'études stratégiques, cette rencontre réunit durant deux jours universitaires, chercheurs et responsables sahraouis autour des principaux enjeux liés à ce dossier inscrit depuis plusieurs décennies à l'agenda des Nations unies. Après une première journée consacrée aux racines historiques de la question du Sahara occidental, au processus de décolonisation et aux mutations géopolitiques internationales, les débats se sont poursuivis avec plusieurs interventions portant sur le droit international, le processus de règlement politique, les développements sur le terrain ainsi que les défis liés à la protection des droits du peuple sahraoui.

UNE QUESTION DE DÉCOLONISATION AVANT TOUT

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Maâ El Aïnine Lakhal, a soutenu que la question du Sahara occidental ne relève ni d'un différend frontalier ni d'un litige portant sur la souveraineté territoriale, mais constitue, selon lui, « une question de décolonisation qui demeure inachevée ». Le diplomate a rappelé que le territoire figure, depuis 1963, sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies, estimant que son statut juridique est resté inchangé et qu'il représente aujourd'hui « le dernier cas de décolonisation en Afrique ». Il a, dans ce contexte, insisté sur la nécessité de faire face aux discours qu'il qualifie de « narratifs de l'occupation » en s'appuyant sur les principes du droit international. Selon lui, la compréhension de la question sahraouie ne peut être fondée sur les rapports de force ou les évolutions géopolitiques, mais sur les textes juridiques internationaux qui consacrent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. À cet égard, il a cité la Charte des Nations unies ainsi que la résolution 1514 relative à l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, considérées comme le fondement juridique régissant le statut du Sahara occidental.

LE DROIT INTERNATIONAL COMME RÉFÉRENCE

Au cours de son intervention, Maâ El Aïnine Lakhal a retracé les principales étapes de l'évolution juridique de la question sahraouie. Il a notamment évoqué l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice le 16 octobre 1975, estimant que celui-ci avait écarté l'existence de liens de souveraineté territoriale entre le Maroc et le Sahara occidental et confirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le diplomate a également rappelé que l'Accord tripartite de Madrid n'avait, selon lui, procédé à aucun transfert de souveraineté sur le territoire. Cette lecture est, a-t-il affirmé, confortée par l'avis juridique rendu par les Nations unies en 2002, ainsi que par plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union européenne, l'avis consultatif de l'Union africaine de 2015 et un arrêt de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples prononcé en 2022. Pour le repré-



sentant sahraoui, l'ensemble de ces références juridiques convergent vers une même conclusion : le peuple sahraoui demeure titulaire d'un droit permanent et inaliénable à l'autodétermination, lequel constitue le cadre de tout règlement conforme au droit international.

LES LIMITES DU PROCESSUS POLITIQUE

Abordant le volet politique, Maâ El Aïnine Lakhal est revenu sur le processus de règlement engagé sous l'égide des Nations unies et de l'Union africaine depuis le cessez-le-feu de 1991. Il a rappelé que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) avait été créée afin de permettre au peuple sahraoui de se prononcer par référendum sur son avenir. Selon lui, les obstacles ayant empêché la mise en œuvre du plan de règlement ont conduit à une impasse politique, tandis que les propositions avancées ultérieurement, notamment le projet d'autonomie présenté par le Maroc, ne répondent pas, d'après son analyse, au principe de l'autodétermination consacré par les Nations unies. L'ambassadeur a, en outre, estimé que les évolutions géopolitiques et les intérêts stratégiques de certaines puissances internationales ne sauraient modifier la nature juridique de la question sahraouie ni conférer une légitimité à une situation qu'il considère contraire au droit international.

UN ENJEU POUR LA CRÉDIBILITÉ DU SYSTÈME INTERNATIONAL

Pour Maâ El Aïnine Lakhal, le dossier du Sahara occidental constitue aujourd'hui un véritable test pour la crédibilité du système juridique international. Il a mis en garde contre les conséquences qu'aurait, selon lui, la subordination du principe de l'autodétermination aux intérêts politiques et géostratégiques, estimant qu'une telle évolution fragiliserait les fondements du droit international établis après la Seconde Guerre mondiale. Évoquant la dimension humanitaire, il a dénoncé ce qu'il présente comme des violations des droits du peuple sahraoui dans les territoires occupés, citant notamment les atteintes aux libertés fondamentales, la situation des réfugiés sahraouis ainsi que l'exploitation des ressources naturelles du territoire sans le consentement de sa population. En conclusion de son intervention, le diplomate a réaffirmé que la seule issue conforme à la légalité internationale réside, selon lui, dans l'organisation d'un référendum libre et transparent permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Il a également appelé les Nations unies et l'Union africaine à poursuivre leurs efforts afin de parvenir à l'achèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental.

LES DÉVELOPPEMENTS MILITAIRES ET LEURS RÉPERCUSSIONS POLITIQUES

Les travaux du colloque ont également été marqués par l'intervention du directeur

des Relations extérieures et de la Coopération au ministère sahraoui de la Défense nationale, Mohamed Nafaa Mustapha, qui a consacré son exposé aux évolutions enregistrées sur le terrain depuis la reprise de la lutte armée en novembre 2020 et à leurs implications politiques, économiques et juridiques. Dans une communication intitulée « Les développements sur le terrain au Sahara occidental, les répercussions politiques et économiques et les violations du droit international et du droit international humanitaire », le responsable sahraoui a estimé que la poursuite de l'occupation marocaine, les atteintes aux droits humains et l'exploitation des ressources naturelles du territoire constituent autant d'éléments qui rendent, selon lui, indispensable la mise en œuvre du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'intervenant a rappelé que l'occupation du Sahara occidental trouve son origine dans l'intervention militaire marocaine de 1975. Il a également évoqué la rupture du cessez-le-feu en 2020 à la suite des événements survenus dans la région d'El Guerguerat, considérant que cette situation a conduit à une nouvelle phase du conflit. Selon lui, les opérations militaires menées depuis lors ont engendré une nouvelle réalité sur le terrain, caractérisée par une pression accrue sur les forces marocaines le long du mur de séparation, avec des répercussions sur les équilibres sécuritaires régionaux.

DES ENJEUX ÉCONOMIQUES DE PLUS EN PLUS IMPORTANTS

Au-delà de la dimension militaire, Mohamed Nafaa Mustapha a mis l'accent sur les conséquences économiques du conflit. Il a estimé que la poursuite des hostilités entraîne une augmentation des dépenses militaires, une pression croissante sur les finances publiques marocaines et une détérioration du climat d'investissement. Le responsable sahraoui a également attiré l'attention sur les risques juridiques auxquels seraient exposées les entreprises étrangères opérant dans les territoires occupés, notamment dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'exploitation des ressources naturelles. Il a soutenu que plusieurs décisions judiciaires internationales ont mis en évidence le statut juridique distinct du Sahara occidental et souligné la nécessité du consentement du peuple sahraoui pour toute activité économique menée sur le territoire.

LES DROITS HUMAINS ET LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL

Une large partie de l'intervention a été consacrée aux questions liées aux droits humains et au droit international humanitaire. Mohamed Nafaa Mustapha a dénoncé ce qu'il a qualifié de violations systématiques commises dans les territoires occupés, évoquant notamment les déplacements forcés de populations, l'expansion des colonies, les confiscations de terres et les atteintes à l'identité culturelle sahraouie. Il a également évoqué l'exploitation des ressources naturelles du territoire,

notamment le phosphate, les ressources halieutiques et les terres agricoles, estimant que ces activités sont menées sans l'accord du peuple sahraoui. L'intervenant a, par ailleurs, dénoncé les restrictions imposées aux organisations internationales souhaitant accéder au territoire ainsi que les pratiques qu'il considère contraires au droit international humanitaire. Selon lui, ces éléments illustrent la nécessité d'une implication accrue des organisations internationales afin de garantir la protection des populations civiles et le respect des principes du droit international. Mohamed Nafaa Mustapha a enfin appelé les Nations unies et l'Union africaine à assumer pleinement leurs responsabilités dans le processus de décolonisation du Sahara occidental et à œuvrer à l'application des résolutions internationales relatives à l'autodétermination du peuple sahraoui.

LES RACINES HISTORIQUES DE LA QUESTION SAHRAOUIE

La dimension historique de la question du Sahara occidental a été au centre de l'intervention du représentant du Front Polisario au Machrek arabe, Mustapha El Kitab, qui a présenté une conférence consacrée aux origines historiques du conflit et à l'évolution du mouvement national sahraoui. L'orateur a affirmé que la question sahraouie demeure avant tout une question de décolonisation, soutenant que les fondements historiques, juridiques et politiques du dossier confirment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Selon lui, l'analyse des racines du conflit impose de distinguer entre deux lectures opposées : celle défendue par le Maroc, fondée sur l'existence supposée de droits historiques sur le territoire, et celle portée par le Front Polisario, qui s'appuie sur les résolutions internationales et le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

UNE LONGUE HISTOIRE DE RÉSISTANCE

Dans son exposé, Mustapha El Kitab est revenu sur les différentes étapes de la résistance sahraouie face aux puissances coloniales. Il a rappelé plusieurs épisodes de lutte contre les forces espagnoles et françaises, mettant en avant le rôle joué par les tribus sahraouies dans la défense de leur territoire. Le conférencier a également retracé l'émergence du mouvement politique sahraoui moderne, depuis la création du Mouvement d'avant-garde pour la libération du Sahara en 1969 jusqu'à l'Intifada de Zemla en 1970. Il a ensuite évoqué la fondation du Front populaire de libération de la Saguia El-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario) le 10 mai 1973 et le lancement de la lutte armée quelques jours plus tard, événements qu'il considère comme des étapes déterminantes dans le parcours du mouvement national sahraoui.

UN DOSSIER TOUJOURS OUVERT

Pour Mustapha El Kitab, l'évolution de la question sahraouie est également liée aux transformations du contexte international durant la guerre froide et aux rivalités géopolitiques qui ont marqué cette période. Il a estimé que ces facteurs ont contribué à transformer une question de décolonisation en une crise politique régionale. En clôture des travaux, les intervenants ont convergé vers une même idée : la nécessité de replacer la question du Sahara occidental dans son cadre juridique international et de poursuivre les efforts visant à parvenir à une solution conforme aux résolutions des Nations unies et de l'Union africaine. Les débats du colloque se poursuivent avec plusieurs sessions consacrées aux dimensions sociales et économiques du dossier, aux enjeux médiatiques et diplomatiques ainsi qu'aux perspectives de règlement du conflit dans un contexte international marqué par de profondes recompositions géopolitiques.

M. Seghilani

MOSTAGANEM. RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Un programme de raccordement pour plus de 9 000 foyers en 2026

La wilaya de Mostaganem déploie d'importants moyens pour améliorer le cadre de vie de ses citoyens. Pour l'année 2026, un ambitieux programme d'investissement public prévoit le raccordement de 9 023 logements au réseau de gaz naturel à travers plusieurs communes de la région, marquant ainsi une étape majeure dans le développement énergétique local.



PH: DR

UNE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Le wali de Mostaganem, Ahmed Bou-douh, a récemment présidé une réunion d'évaluation stratégique consacrée à l'état d'avancement du programme public d'investissement dans le secteur de l'énergie. L'ordre du jour, rapporté par la cellule d'information du cabinet du wali, s'est concentré sur deux axes majeurs : la nécessaire modernisation du réseau électrique et l'extension stratégique de la couverture en gaz naturel à l'échelle de la wilaya.

RÉPARTITION DES PROJETS ET ENVELOPPES FINANCIÈRES

Le programme de l'année 2026 se décline en plusieurs opérations d'envergure, ciblant spécifiquement les zones nécessitant une mise à niveau de leurs infrastructures énergétiques. Parmi les actions prévues, la commune de Oued El-Kheir bénéficiera du raccordement de 967 logements, ce qui représente un investissement public dépassant les 194 millions de dinars. Une autre opération majeure

s'étendra sur sept communes, permettant de raccorder 2 407 logements grâce au déploiement d'un réseau de transport de 84 kilomètres, le tout pour une enveloppe financière supérieure à 400 millions de dinars. Un projet spécifique aux communes d'Achaâcha et d'Ouled Boughalem a également été mis en avant. Celui-ci prévoit la réalisation d'un réseau de transport et de distribution long de 44,57 kilomètres, destiné à alimenter 1 865 familles, moyennant un investissement estimé à 562 millions de dinars.

En parallèle de ces nouvelles projections, des travaux sont actuellement en cours de réalisation dans onze autres communes. Ils permettront, à terme, le raccordement de 3 784 logements grâce à la construction d'un réseau s'étendant sur plus de 136 kilomètres, soutenu par un budget global excédant les 480 millions de dinars.

LE RESPECT DES DÉLAIS COMME PRIORITÉ ABSOLUE

Face aux disparités observées dans les taux d'avancement des chantiers actuellement en cours, les autorités locales ont décidé d'imposer une cadence plus stricte. À l'issue de la réunion d'évaluation, le wali a fermement insisté sur l'impératif d'accélérer le rythme des travaux.

Il a appelé l'ensemble des acteurs et intervenants du secteur à respecter scrupuleusement les délais contractuels. Cette exigence de rigueur s'accompagne d'une demande de renforcement de la coordination inter-services et d'une intensification des contrôles de suivi sur le terrain. L'objectif final assumé par l'exécutif local demeure l'amélioration concrète et rapide de la qualité du service public offert à l'ensemble des citoyens de la wilaya.

BLIDA. UNIVERSITÉ SAÂD DAHLAB

Journée d'information sur le challenge national "ProtoMarket"

L'Université Saâd Dahlab de Blida a organisé, lundi, une journée d'information consacrée au challenge national "ProtoMarket", lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique afin d'accompagner les étudiants dans le développement de leurs projets innovants et leur transformation en produits commercialisables. Organisée par l'incubateur de l'université, la rencontre a suscité un vif intérêt des étudiants, venus s'informer sur les conditions de participation et les avantages offerts aux lauréats de

cette 2e édition du genre. Selon la directrice de l'incubateur, Faïza Imad, le concours est ouvert aux étudiants et diplômés des universités, instituts et écoles nationales, sous réserve d'obtenir une attestation d'hébergement délivrée par un incubateur universitaire. Elle a rappelé que lors de la 1ère édition, cinq projets de l'université avaient été retenus par la commission nationale de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire, dont trois ont bénéficié d'un financement pour concrétiser leurs projets. Lors de cette 2e édi-

tion, les lauréats du défi "ProtoMarket" bénéficieront d'un accompagnement pour développer leurs prototypes et les transformer en produits commercialisables, ainsi que d'un financement allant de un (1) à deux (2) millions de DA, selon la nature et les besoins de chaque projet, a précisé la responsable, ajoutant que la présélection des candidatures est assurée par les commissions régionales relevant de la Commission nationale de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire. Cette rencontre, qui s'inscrit dans la vision visant à faire de l'université un

moteur de création de richesse et un incubateur de start-up, a également été l'occasion de renouveler l'appel aux étudiants à s'investir davantage dans l'entrepreneuriat, en tirant profit des facilités et des avantages accordés par l'Etat pour les accompagner dans la création de leurs start-up. Pour rappel, le challenge national "ProtoMarket" est une plateforme numérique destinée à transformer les résultats de la recherche scientifique et les projets étudiants en produits manufacturables et commercialisables.

OUARGLA. COLLECTIVITÉS

Plusieurs opérations de développement en concrétisation

Une série d'opérations de développement, multisectorielles, sont en cours de réalisation dans la wilaya de Ouargla susceptibles de promouvoir les conditions de vie de la population locale et d'impulser la dynamique de développement local, ont indiqué lundi les services de la wilaya. L'on relève, dans ce cadre, la concrétisation en cours d'une piscine de proximité au quartier El-Bour, commune de N'goussa, à être accompagnée par le lancement, dans les prochains délais, d'un projet d'un stade de proximité de football dans la région d'El-Khobna, dans la même commune. Ces opérations de développement sont également confortées par le chantier d'une

piscine au quartier Saïd-Otba, commune de Ouargla, accompagnée de la réalisation des divers réseaux, électricité, eau potable et assainissement, ainsi que l'aménagement extérieur, actuellement à un taux d'avancement d'environ 80%. Ces efforts tendant à répondre aux attentes de la population locale et la promotion de son cadre de vie sont également menés au niveau de la commune de Rouissat, où une piscine de proximité est en cours de concrétisation dans la localité d'El-Hedeb, et d'une autre au quartier Salem, à plus de 75% d'avancement, équipée en moyens et réseau divers, en sus d'une aire de jeux revêtue en tartan. La réalisation en cours d'un

réseau d'assainissement au quartier Lechwal, fait partie des opérations de développement retenues pour cette collectivité, Rouissat, dans le but de contribuer à la promotion du cadre de vie des citoyens et booster le développement local. S'agissant de la promotion des prestations du secteur de la santé, l'on relève la poursuite des travaux de modernisation et réhabilitation de l'établissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf, chef lieu de la wilaya de Ouargla, dans le respect des normes de qualité et des délais de réalisation par souci d'assurer une meilleure prise en charge médicale des patients.

CONSTANTINE. DASS

Campagne de prévention des incendies

Une campagne portant sensibilisation sur les bons comportements pour la prévention de divers types d'incendies durant la saison estivale, vient d'être lancée dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), a-t-on appris lundi auprès du directeur du secteur, Abdelkader Dehimi. Cette campagne organisée en coordination avec le service d'aide mobile d'urgence (SAMU-Social) relevant de la DASS et l'antenne locale de l'agence de développement social (ADS), s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de tutelle, suite aux récents incendies signalés dans certaines wilayas du pays, a indiqué à l'APS le même responsable. Cinq (5) cellules de proximité et de solidarité (CPS) relevant de l'ADS sont mobilisées pour donner des conseils, visant à lutter contre divers types d'incendies à l'instar des incendies domestiques, forestiers, industriels, agricoles et urbains, entre autres, a-t-il souligné. Il s'agit également de l'organisation des actions de vulgarisation "porte à porte" ciblant des familles des zones rurales et les riverains de forêts. L'accent sera mis sur "l'importance du contrôle des installations électriques des habitations, des usines, des grands centres commerciaux, des exploitations agricoles et des structures hôtelières, a indiqué de son côté, le responsable de l'antenne locale de l'ADS Ryad Boudiaf, ajoutant qu'une autre campagne d'information et de sensibilisation sur la nécessité de rationaliser l'utilisation de l'énergie électrique est également prévue. Des dépliants et brochures renseignant autour de ces sujets seront distribués dans le cadre de cette initiative qui se poursuivra tout au long de la saison estivale, dans le but de réduire les risques liés aux divers incendies et à ancrer la culture préventive en particulier chez les jeunes, selon les services de la DASS.

MASCARA. CNAS

Journée d'étude sur l'importance de la déclaration légale des travailleurs

Une journée d'étude consacrée à l'importance de la déclaration légale des travailleurs a été organisée, lundi à Mascara, afin de sensibiliser les employeurs aux obligations légales en matière de déclaration des salariés et de mettre en avant leurs retombées positives sur les entreprises économiques. Intervenant à l'occasion de cette rencontre, organisée au terme d'une campagne de sensibilisation contre le travail illégal, le directeur de l'Agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Mascara, Hamel Badreddine, a souligné que la déclaration des travailleurs auprès de la Caisse constitue l'une des principales obligations légales de l'employeur. Il a affirmé que "cette démarche garantit aux travailleurs le bénéfice de la protection sociale". Il a également expliqué que la déclaration des salariés auprès de la CNAS permet aux entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, ainsi qu'aux opérateurs économiques, d'éviter les sanctions et les amendes prévues par la loi n 83-14 relative aux obligations en matière de déclaration des travailleurs. A cette occasion, le même responsable a appelé les employeurs, les entreprises publiques et privées ainsi que les opérateurs économiques de la wilaya à respecter leurs obligations concernant la déclaration périodique des travailleurs ainsi que la déclaration annuelle des salaires et des effectifs, dans le but de préserver les droits des salariés.

BÉJAÏA. INCENDIES DE FORÊTS

Lancement de l'évaluation des dégâts en vue d'indemniser les sinistrés

Suite aux récents feux de forêt qui ont touché la wilaya de Béjaïa, les autorités locales passent à l'action pour soutenir les populations affectées. Une commission de wilaya a officiellement entamé les opérations de recensement et d'inventaire des pertes, marquant ainsi la première étape vers une prise en charge et une indemnisation rapides des familles sinistrées.



Ph: DR

Installée officiellement dimanche, la commission de wilaya a immédiatement entamé son travail d'inspection sur le terrain dès lundi. Les équipes mobilisées parcourent les zones sinistrées afin d'effectuer un inventaire exhaustif et précis

des dégâts causés par les flammes. Cette évaluation minutieuse porte sur l'ensemble des pertes subies par les habitants, englobant les récoltes agricoles, les dommages infligés aux habitations, ainsi que la destruction du mobilier et de divers biens personnels.

Cette mobilisation rapide traduit la volonté des pouvoirs publics d'être aux côtés des citoyens durement touchés par cette épreuve. L'objectif de cette opération est de répondre de manière concrète aux préoccupations des victimes et d'accélérer au maximum les procédures

d'indemnisation. Cette démarche s'inscrit d'ailleurs en droite ligne avec les instructions fermes données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, exigeant une prise en charge immédiate des personnes impactées par ces catastrophes naturelles.

Pour garantir l'efficacité de ce dispositif, le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Kerbouche, a présidé lundi une réunion de travail spécialement consacrée au suivi de cette commission et à la structuration de son plan d'action. À cette occasion, le chef de l'exécutif local a fermement insisté sur la nécessité de mener ce travail de terrain avec la plus grande rigueur. Il a également appelé à une intensification de la coordination entre tous les acteurs impliqués afin de dresser un bilan global et irréprochable des pertes. Cette synergie est indispensable pour prendre les mesures adéquates et accompagner le retour à la normale pour les citoyens concernés dans les meilleurs délais possibles.

SIDI BEL-ABBÈS. DÉVELOPPEMENT

Plusieurs projets en cours de réalisation

La wilaya de Sidi Bel-Abbès connaît une dynamique de développement soutenue à travers la réalisation de projets relevant de plusieurs secteurs. Ces projets ont fait, lundi, l'objet d'une visite de travail et d'inspection du wali, Kamel Hadji. Cette visite a permis d'évaluer l'état d'avancement des travaux et le rythme de réalisation de projets relevant des secteurs de l'éducation, de la justice, du logement et de l'amélioration urbaine, en vue de garantir leur réception dans les délais impartis, notamment les infrastructures destinées à être opérationnelles à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire. Dans ce cadre, le wali a entamé sa tournée par l'inspection des projets du secteur de l'éducation, notamment la réalisation d'un collège (CEM) dans la commune de Belarbi, d'un lycée d'une capacité de 1 000 places au niveau du pôle urbain de Telmouni, ainsi que d'une école primaire au village El-M'haddid et d'une autre dans le quartier des

220 logements, au quartier Es-Sakhra, dans la commune de Sidi Bel-Abbès. Au cours de ces différentes étapes, le chef de l'exécutif de la wilaya a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts et d'accélérer le rythme des travaux, et d'achever rapidement les aménagements extérieurs et les raccordements aux différents réseaux, y compris la fibre optique, afin de mettre ces établissements en service dès le début de la nouvelle année scolaire. Concernant le secteur de la justice, le wali a inspecté le chantier de réalisation du siège du tribunal administratif, où il a donné des instructions pour mobiliser tous les moyens matériels et humains nécessaires, de finaliser les raccordements aux réseaux ainsi que les aménagements extérieurs, afin de livrer cette infrastructure dans les meilleurs délais. La visite a également concerné les projets relevant des secteurs du logement et de l'amélioration urbaine. A cette occasion, le wali s'est rendu au quartier

Abdelkader Boumlik, dans la commune de Sidi Bel-Abbès, où il s'est enquis de l'avancement des travaux d'aménagement des voiries, des trottoirs, des espaces verts et de l'éclairage public. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un programme intégré de réhabilitation du quartier et d'élimination des décharges sauvages, indique-t-on. Dans le même quartier, le wali a également inspecté l'état d'avancement du projet de réalisation de 260 logements publics locatifs (LPL), soulignant la nécessité d'accélérer l'achèvement des réseaux de raccordement et des aménagements périphériques. La visite s'est achevée au centre-ville par une inspection du siège de la troisième Sûreté urbaine, où la possibilité de sa réhabilitation et de sa modernisation a été examinée, afin de l'adapter à son emplacement stratégique.

ORAN. UNIVERSITÉ D'ORAN 1 "AHMED BEN BELLA"

Journée portes ouvertes sur le Challenge ProtoMarket 2026

L'Incubateur de l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella" a organisé, lundi, une journée portes ouvertes au profit des étudiants, des enseignants-chercheurs et des porteurs de projets innovants, consacrée au Challenge ProtoMarket 2026, dans le cadre de la préparation de leur participation à cette compétition. Le Challenge national ProtoMarket II (2026) est un programme algérien d'accélération destiné aux start-up universitaires, qui se déroule du 16 juillet au 16 août 2026. Il vise à accompagner la transformation des idées innovantes en produits commercialisables. Cette

journée portes ouvertes a pour objectif d'informer, d'orienter et d'accompagner les porteurs de projets afin de préparer leur participation à cette compétition nationale dédiée à la valorisation des prototypes développés au sein des universités et des laboratoires de recherche, a indiqué à l'APS le responsable de l'Incubateur de l'Université d'Oran 1, le Pr Rouane Hacene Omar. Les participants bénéficieront, à cette occasion, d'un accompagnement personnalisé portant notamment sur les orientations nationales relatives au Challenge ProtoMarket 2026, les modalités d'organisation et de partici-

pation, ainsi que les dispositions pratiques nécessaires pour assurer une participation de qualité, a-t-il précisé. Cette rencontre constitue également un espace d'échange entre les structures d'accompagnement de l'université et les porteurs de projets, permettant de répondre à leurs préoccupations, de les sensibiliser aux exigences du challenge et de les préparer aux différentes étapes de sélection et d'évaluation. À travers cette initiative, l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella" réaffirme son engagement à placer l'innovation, l'entrepreneuriat et la valorisation des résultats de

la recherche scientifique au cœur de sa stratégie de développement, tout en accompagnant les étudiants et les chercheurs dans la transformation de leurs idées en projets à fort potentiel économique et sociétal, a souligné le même responsable. Cette manifestation s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'Incubateur de l'Université d'Oran 1 visant à renforcer l'écosystème entrepreneurial universitaire et à favoriser l'émergence de start-up innovantes susceptibles de contribuer au développement économique national, a-t-on relevé de même source.

BOUMERDÈS. BORDJ MÉNAÏEL

Projet d'une voie double pour fluidifier la circulation

La commune de Bordj Menail (wilaya de Boumerdes) s'attelle à finaliser les préparatifs pour la réalisation d'un projet de voie double visant à renforcer les infrastructures de base et à fluidifier la circulation routière au niveau de la ville, selon un exposé présenté lundi lors d'une réunion au siège de la daïra de Bordj Menail. La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre de la vision adoptée par l'Etat visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, à renforcer l'esthétique de la ville et à lui donner l'aspect urbain qui lui sied. Selon la même source, cette voie double s'étend sur une distance de 5 km et passe au-dessus de l'ancien tracé de la voie ferrée décalée de son site initial, en partant de la zone industrielle de Bordj Menail, via le centre-ville, jusqu'à la cité des 800 logements AADL située dans la zone de Draâ El Kahwa, à la périphérie de la ville. Une enveloppe de 600 millions DA a été allouée à la réalisation de ce projet vital, financée de manière conjointe par différents secteurs, alors qu'une seconde tranche sera attribuée selon l'avancement des travaux de réalisation, précise le même exposé. Pour rappel, la commune de Bordj Menail a bénéficié d'un plan de développement dont elle a entamé la mise en œuvre progressive au titre de l'année 2026, incluant le raccordement aux différents réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gaz et d'électricité, ainsi que l'aménagement des routes et des pistes. Les plus importantes opérations programmées pour un lancement prochain dans le cadre de ce plan consistent en la réhabilitation de plusieurs routes principales et secondaires dans les parties Ouest et Est de la ville, ainsi que de la RN12, en plus de la réhabilitation des trottoirs et des voies piétonnes.

BATNA. ÉDUCATION

Réception prochaine de 35 cantines scolaires

La prochaine rentrée scolaire sera marquée par la réception et la mise en exploitation de 35 cantines scolaires à Batna sur un total de 70 cantines retenus pour la wilaya dans le cadre des projets du secteur de l'éducation de 2026, a indiqué lundi le chef de l'exécutif local, Riadh Benahmed. Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite à plusieurs chantiers d'équipements scolaires dans les deux communes d'Oued Chaaba et d'Ain Touta, le même responsable a précisé que "les travaux de réalisation du reste des cantines affichent des taux d'avancement disparate et leur réception est attendue deux mois au plus tard après la rentrée scolaire". Les nouvelles cantines permettront de renforcer la restauration scolaire dans le palier primaire, notamment au profit des élèves des localités reculées, a-t-il ajouté. Concernant le transport scolaire, le wali a précisé que des aides financières ont été allouées à certaines communes de la wilaya pour augmenter le nombre de bus pour la prise en charge des élèves du palier primaire et d'autres communes ont bénéficié de subventions de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour réparer et entretenir les bus de transport scolaire. La wilaya de Batna a également bénéficié au titre de l'exercice 2026 d'une opération de réalisation de 222 classes d'extension dont les travaux ont été lancés et plus de 70 % de ces classes devront être réceptionnés et exploités au début de la prochaine année scolaire, tandis que le reste sera réceptionné deux mois après de sorte à réduire la surcharge enregistrée par certains établissements scolaires de nombre de communes dont Ain Touta. Le wali a inspecté dans les deux communes six établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement qui figurent parmi les établissements à mettre en service à la prochaine rentrée et qui sont sept écoles primaires, deux lycées et trois collèges d'enseignement moyen (CEM) en plus de nombre de classes d'extension.

EST
F
R
O
B
S

MALGRÉ LEUR STATUT DE MONDIALISTES

Aucun grand transfert pour les Verts cet été

À quelques semaines du coup d'envoi de la nouvelle saison, le mercato estival des internationaux algériens peine à décoller. Alors que de nombreuses sélections voient leurs joueurs profiter de la vitrine offerte par les grandes compétitions pour franchir un cap dans leur carrière, le constat est bien différent du côté des Fennecs.

Parmi les joueurs ayant participé à la dernière Coupe du monde, aucun n'a rejoint un club plus prestigieux ou réalisé une progression significative sur le plan sportif. Plus inquiétant encore, les rumeurs de transferts concernant la plupart des internationaux sont particulièrement rares, laissant planer un sentiment de stagnation.

Certains ont même connu un recul. Aïssa Mandi a quitté son précédent club pour s'engager avec Levante, pensionnaire d'un niveau inférieur, tandis que Tougaï a rejoint Al Ahly Tripoli, un choix qui ne représente pas une avancée majeure dans sa carrière. De leur côté, Riyad Mahrez et Nabil Bentaleb se retrouvent toujours sans club, alors que la reprise des championnats approche à grands pas.

La situation n'est guère plus encourageante pour les autres cadres de la sélection. Jaouen Hadjam poursuit son aventure aux Young Boys, Kevin Guittoun reste stable, tandis que

Samir Chergui évolue désormais au Paris FC. Ramy Bensebaini et Rayan Aït-Nouri semblent privilégier la stabilité, un choix compréhensible dans un contexte où les opportunités de grands transferts se font rares. Seul Mohamed El Bachir Belloumi pourrait encore animer les dernières semaines du mercato, en attendant une éventuelle évolution de son dossier.

La majorité des autres internationaux restent également dans leurs clubs respectifs. C'est le cas d'Anis Hadj Moussa, Housseem Aouar, Farès Chaïbi, Hicham Boudaoui, Ramiz Zerrouki, Amine Gouiri, Mohamed Amoura et plusieurs autres joueurs qui n'ont, jusqu'à présent, connu aucun changement majeur. Même les jeunes talents comme Adil Boulbina, Benbouali, Abada ou Titraoui, qui n'a pas participé au Mondial mais suscite certaines attentes, attendent toujours un mouvement susceptible de donner un nouvel élan à leur carrière.



Anis Hadj Moussa

Ce manque de dynamisme interroge. Il reflète peut-être un marché plus prudent, mais aussi une difficulté pour les internationaux algériens à attirer les grands clubs européens malgré leur expérience et leur potentiel. Dans le football moderne, les performances en sélection ne suffisent plus toujours à ouvrir les portes des meilleures équipes.

À l'heure actuelle, le mercato des Fennecs ressemble à un

long silence. Entre dossiers au point mort, absence de sollicitations et rares changements de club, l'été 2026 restera, pour l'instant, comme un mercato quasiment à l'arrêt pour les internationaux algériens. Les dernières semaines de la fenêtre des transferts permettront peut-être d'inverser cette tendance, mais pour le moment, le marché est, littéralement, au point mort.

Hakim S.

IL AURAIT OPTÉ POUR AL-GHARAFÀ POUR 4 MILLIONS D'EUROS

Bennacer ouvre un nouveau chapitre de sa carrière au Qatar

Ismaël Bennacer s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre de sa carrière en rejoignant le championnat qatari. Selon plusieurs sources de presse qataries, l'international algérien a signé son contrat avec le club d'Al-Gharafa après avoir passé avec succès la visite médicale. Si le club n'a pas encore annoncé la transaction de manière officielle, toutes les démarches administratives auraient été finalisées, faisant du milieu de terrain de 28 ans un nouveau joueur de la formation qatarie.

D'après les mêmes informations, Bennacer s'est engagé pour une durée de deux saisons, avec une option permettant de prolonger son aventure d'une année supplémentaire. Avant de parapher son nouveau contrat, le joueur aurait trouvé un accord avec l'AC Milan pour résilier le bail qui le liait encore au club lombard, alors qu'il lui restait une saison à honorer. Cette séparation marque la fin d'une aventure de plusieurs années en Serie A, où l'Algérien s'était imposé comme l'un des éléments clés du milieu milanais.

À Al-Gharafa, Bennacer portera le prestigieux numéro 10, un choix symbolique dans sa carrière. Il avait déjà évolué avec ce numéro lors de son passage à Empoli, à ses débuts en Italie, avant de le retrouver lors de sa dernière apparition avec la sélection algérienne pendant la dernière Coupe d'Afrique des nations. Ce numéro témoigne de la confiance placée en lui pour devenir l'un des leaders techniques de son nouveau club.

Le transfert de Bennacer vers le Qatar intervient après plusieurs semaines d'in-



certitude concernant son avenir. Ces derniers jours, le joueur était parvenu à un accord avec Al-Gharafa, alors qu'un précédent projet de transfert vers le club d'Al-Shamal n'avait finalement pas abouti. Le club qatari aurait su convaincre l'international algérien grâce à un projet sportif ambitieux, mais aussi à une offre financière particulièrement attractive.

Selon les informations disponibles, Bennacer percevra un salaire estimé à quatre millions d'euros par saison, une rémunération qui reflète son statut de joueur expérimenté et international confirmé.

Cette proposition aurait joué un rôle déterminant dans son choix de poursuivre sa carrière dans le Golfe, à un moment où plusieurs clubs européens s'étaient renseignés sur sa situation.

Au cours des dernières semaines, des formations italiennes comme Lecce et le Genoa avaient étudié la possibilité de recruter le milieu algérien. Toutefois, ces pistes n'ont pas abouti, notamment en raison de l'importance de son salaire, jugé trop élevé pour leurs capacités financières. Face à ce contexte, Bennacer a finalement privilégié l'option qatarie, où il espère retrouver de la stabilité, enchaîner les rencontres et relancer pleinement sa carrière après une période marquée par les blessures et les interrogations sur son avenir. Son arrivée à Al-Gharafa est désormais attendue avec beaucoup d'intérêt par les supporters, qui espèrent voir l'international algérien apporter toute son expérience et sa qualité technique au milieu de terrain.

H. S.

ALGÉRIE-TUNISIE

Les raisons d'un nouvel équilibre sur le marché des joueurs

Pendant de nombreuses années, le championnat tunisien représentait une destination privilégiée pour les meilleurs joueurs du championnat algérien.

Les clubs tunisiens, forts de leur stabilité sportive et de leur réputation continentale, attirent des talents algériens qui contribuaient aux succès de formations comme l'Espérance de Tunis, le Club Africain ou encore l'Étoile du Sahel. Ces transferts étaient bénéfiques sur le plan sportif, mais également financier, puisque plusieurs joueurs voyaient ensuite leur valeur marchande augmenter avant d'être vendus à l'étranger. Aujourd'hui, la tendance semble s'être inversée. Les clubs algériens manifestent un intérêt croissant pour les joueurs tunisiens, un phénomène qui était beaucoup plus rare il y a quelques saisons. Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs, à la fois économiques, sportifs et

structuels. Le premier facteur est sans doute la puissance financière retrouvée de plusieurs clubs algériens. Grâce au soutien de grandes entreprises publiques et privées, certains clubs disposent aujourd'hui de budgets plus importants, leur permettant de proposer des salaires compétitifs et des conditions de travail attractives. Pour de nombreux joueurs tunisiens, le championnat algérien est ainsi devenu une opportunité intéressante, tant sur le plan financier que sportif. Par ailleurs, le football algérien a considérablement gagné en visibilité ces dernières années. Les performances des clubs algériens dans les compétitions africaines, l'amélioration de certaines infrastructures et l'engouement populaire autour du cham-



Youssef Belaïli

pionnat renforcent son attractivité. Les joueurstunisiens y voient désormais un environnement capable de leur offrir une exposition médiatique importante et la possibilité de relancer ou de développer leur carrière. A l'inverse, plusieurs clubs tunisiens traversent une période plus délicate. Les difficultés financières, les interdictions de recrutement imposées à certaines équipes, ainsi que les retards de paiement des salaires ont réduit leur capacité à attirer des joueurs étrangers de qualité. Cette situation pousse également plusieurs talents tunisiens à envisager un départ vers des championnats plus stables financièrement,

notamment en Algérie.

Il faut également souligner que les profils des joueurs tunisiens correspondent souvent aux besoins des clubs algériens. Ils sont généralement reconnus pour leur discipline tactique, leur expérience des compétitions africaines et leur capacité d'adaptation. Ces qualités constituent un véritable atout pour des équipes qui ambitionnent de briller sur la scène continentale.

Enfin, cette évolution illustre un changement plus global dans les rapports de force entre les deux championnats. Là où la Tunisie représentait autrefois le principal pôle d'attraction du football maghrébin, l'Algérie apparaît aujourd'hui comme un marché de plus en plus dynamique. Cela ne signifie pas pour autant que le championnat tunisien a perdu son prestige, mais plutôt que les équilibres se sont réajustés en fonction des réalités économiques et sportives actuelles.

Au final, l'intérêt croissant des clubs algériens pour les joueurs tunisiens est le résultat d'une combinaison de facteurs : une meilleure santé financière des clubs algériens, des difficultés économiques en Tunisie, une compétitivité accrue du championnat algérien et une complémentarité des profils recherchés. Cette nouvelle dynamique pourrait même renforcer les échanges entre les deux pays et contribuer à élever le niveau du football maghrébin dans son ensemble.

Hakim S.

TRANSFERT

Charleroi repousse une offre de 7 millions d'euros pour Yacine Titraoui

Le Royal Charleroi a officiellement décliné une proposition émanant de l'Olympiakos pour s'attacher les services de son milieu de terrain algérien, Yacine Titraoui. La direction du club belge s'est montrée ferme et a défini un montant de transfert minimum très clair pour accepter de libérer l'une des pièces maîtresses de son effectif lors de ce mercato estival.

Arrivé en Belgique il y a deux ans en provenance du Paradou AC, Yacine Titraoui s'est imposé la saison dernière comme l'un des milieux de terrain les plus performants du championnat belge. Ses prestations de haut vol n'ont pas tardé à attirer les convoitises de plusieurs formations européennes. Le club grec de l'Olympiakos est d'ailleurs passé concrètement à l'action en formulant une première offre officielle estimée à 7 millions d'euros, selon les révélations de la presse sportive belge. Cependant, la direction de Charleroi a catégoriquement rejeté cette proposition. Souhaitant capitaliser au maximum sur la valeur de son joueur vedette, le club a fait savoir qu'il ne s'assierait pas à la table des négociations pour une somme inférieure à 10 millions d'euros. Le message est donc passé auprès des différents prétendants : il faudra sortir le chéquier pour arracher le joueur cet été. Et la concurrence risque de s'intensifier dans les prochaines semaines. L'Olympiakos n'est pas le seul sur le coup, puisque la formation anglaise de Hull City suit également de très près la situation du milieu de terrain, dans l'optique de renforcer son effectif pour la saison à venir. Si Yacine Titraoui n'a pas été retenu par le sélectionneur national Vladimir Petkovic dans la liste des Verts pour la Coupe du Monde 2026, le joueur reste déterminé. En maintenant un tel niveau de performance en club, il espère plus que jamais prouver sa valeur et s'imposer de manière durable au sein de l'équipe nationale algérienne.

AL AHLY

Monsef Bakrar s'engage pour trois saisons

L'attaquant international algérien Monsef Bakrar quitte le football européen et le Dinamo Zagreb pour rejoindre les rangs d'Al Ahly. Le club égyptien a annoncé officiellement mardi la signature du buteur pour un contrat de trois ans, un renfort offensif de poids à l'aube d'une saison qui s'annonce historique pour la formation cairote. L'opération a été menée avec succès grâce à l'intervention directe du directeur du département des transferts d'Al Ahly, le Dr. Essam Serajeldin. Ce dernier a fait le déplacement jusqu'en Croatie afin de finaliser l'ensemble des modalités administratives et financières de la transaction. Ces négociations ont été orchestrées en étroite coordination avec Wael Gomaa, figure emblématique du football égyptien et actuel directeur du football du club. Le joueur algérien débarque en Égypte auréolé d'une excellente réputation forgée sur les terrains européens. Lors de sa dernière saison sous les couleurs du Dinamo Zagreb, Monsef Bakrar a affiché des statistiques remarquables, compilant un total de 18 réalisations et 7 passes décisives en 42 apparitions, toutes compétitions confondues. Ce bilan solide a logiquement séduit la direction d'Al Ahly, désireuse de s'attacher les services d'un attaquant prolifique. Cette arrivée prestigieuse s'inscrit dans un contexte de grande effervescence pour le géant égyptien, qui s'apprête à vivre des moments forts. En effet, la préparation estivale d'Al Ahly sera marquée par un match de gala exceptionnel face au FC Barcelone. Cette rencontre de prestige se tiendra le 19 août prochain en Espagne, dans le cadre de la traditionnelle Coupe Joan Gamper.

Au-delà de cette affiche internationale, le club se projette également sur ses futures ambitions continentales. Al Ahly a d'ores et déjà validé sa participation officielle à la Coupe de la Confédération de la CAF pour l'édition 2026-2027, une compétition où Monsef Bakrar sera sans doute appelé à jouer un rôle de premier plan.

PRÉPARATION

L'USM Alger met le cap sur la Tunisie

En prévision du prochain exercice sportif, la délégation de l'USM Alger s'est envolé hier pour la Tunisie. Le club de Ligue 1 Mobilis a programmé un stage de préparation intensif scindé en deux étapes, entre les villes d'Ain Draham et de Tabarka, afin de mettre les joueurs dans des conditions optimales avant la reprise officielle.

C'est une étape cruciale qui débute pour les Rouge et Noir. Comme l'a annoncé la direction du club algérois lundi soir sur ses réseaux sociaux, l'équipe première quitte Alger ce mardi pour entamer son traditionnel regroupement de préparation sur le sol tunisien. La direction sportive a élaboré un programme minutieux visant à maximiser le niveau de préparation du groupe à l'aube de la saison 2026-2027. Ce stage précompétitif a été pensé pour répondre de manière ciblée aux différentes exigences de la reprise, justifiant ainsi le choix de deux sites géographiques distincts. Dans un premier temps, le contingent usmiste posera ses valises dans la ville d'Ain Draham pour un séjour de neuf jours. Cette première phase du stage sera entièrement dédiée au travail foncier. Connue pour

son climat propice aux efforts intenses, la région permettra au staff technique de soumettre les joueurs à une charge de travail importante afin de parfaire leur condition physique globale. Il s'agira de recharger les batteries et de construire la base athlétique nécessaire pour tenir le rythme tout au long de la saison. Une fois ce premier cycle achevé, l'équipe prendra la direction de la ville côtière de Tabarka pour la seconde partie du regroupement, prévue sur dix jours. L'intensité physique laissera progressivement place au travail avec ballon. Le staff technique axera ses ateliers sur les aspects technico-tactiques, la mise en place des schémas de jeu et la consolidation de la cohésion d'équipe. Cette phase sera déterminante pour créer des automatismes sur le terrain avant l'entame des premières joutes officielles.



Le retour de la délégation à Alger est programmé pour le dimanche 16 août 2026, marquant ainsi la fin de cet exil préparatoire. Bien que ce séjour en Tunisie s'annonce studieux, il sera naturellement ponctué de rencontres amicales pour évaluer le travail accom-

pli. À ce sujet, la direction de l'USMA a tenu à préciser que le calendrier détaillé de ces matchs tests, ainsi que l'identité des adversaires qui croiseront le fer avec le club de Soustara, seront communiqués de manière officielle dans les prochains jours.

CS CONSTANTINE

Début du stage d'intersaison à Hammam Bourguiba

En vue de l'exercice 2026-2027 de la Ligue 1 Mobilis, la délégation du CS Constantine a pris ses quartiers ce lundi en Tunisie. Ce stage de préparation estival, qui s'accompagne de plusieurs nouvelles recrues, marque le début officiel de l'ère Mondher Kebaier à la tête de la barre technique des Sanafirs.

UN PROGRAMME INTENSIF SOUS LA HOULETTE DE KEBAIER

Le club constantinois a choisi la ville tunisienne de Hammam Bourguiba pour son traditionnel stage d'intersaison. Prévu pour s'étaler jusqu'au 5 août prochain, ce regroupement vise à mettre les joueurs dans les meilleures

dispositions avant d'entamer le championnat. Selon le communiqué publié par la direction sur ses réseaux sociaux, le nouveau coach tunisien, Mondher Kebaier, a concocté un programme de travail chargé, axé sur la préparation physique et technique. Les joueurs auront droit à des séances d'entraînement intensives ainsi qu'à une série de matchs amicaux. L'objectif principal de ce rassemblement est d'optimiser la condition athlétique de l'effectif tout en forgeant une solide cohésion de groupe avant le coup d'envoi de la compétition officielle.

UN MERCATO ESTIVAL ACTIF POUR RENFORCER L'ÉQUIPE

Parallèlement à cette préparation sur le terrain, la direction du club s'emploie à réunir les meilleures conditions de réussite en s'activant sur le marché des transferts. Le CSC a ainsi annoncé la signature récente du défenseur Mohamed Faiz Belgourai. En provenance du MB Rouissat, le joueur a paraphé un contrat le liant au club jusqu'en 2029.

Cette nouvelle signature vient s'ajouter à une campagne de recrutement déjà bien entamée. Les dirigeants avaient précédemment officialisé les arrivées du gardien de but Oussama Mellala (US Biskra), des défenseurs centraux

Moussa Benzaid (Al-Swehly, Libye) et Yacine Zegad (MB Rouissat). Le secteur offensif et le milieu de terrain n'ont pas été en reste avec les engagements de Mohamed Islam Bekir et de l'attaquant Hamid Djaouachi, tous deux recrutés auprès de l'USM Khenchela.

L'AMBITION DE FAIRE L'UEFA QUE LA SAISON PASSEE

Ce nouveau cycle de préparation s'inscrit dans une volonté claire de rebond pour le CS Constantine. En confiant les rênes de l'équipe à Mondher

Kebaier, venu remplacer son compatriote Laâd Dridi, la direction espère impulser une nouvelle dynamique. Lors du précédent exercice 2025-2026, l'équipe avait dû se contenter de la huitième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis.

Les Constantinois avaient terminé la saison avec un total de 43 points, à égalité avec la formation de l'ES Ben Aknoun. Le stage de Hammam Bourguiba se veut donc le point de départ d'une saison que le club espère bien plus fructueuse.

Mehdi Beneddine s'engage pour deux saisons

Le défenseur latéral gauche Mehdi Beneddine s'est engagé jusqu'en 2028 avec le CS Constantine, en prévision de la nouvelle saison footballistique 2026-2027 de Ligue 1 Mobilis de football. Le défenseur de 30 ans avait déjà évolué en Ligue 1 sous les couleurs de l'USM Alger lors de la saison 2020-2021, avant de rejoindre le LB Châteauroux sous forme de prêt, poursuivant ensuite son aventure dans le football français. Lors du dernier exercice, il portait toujours les couleurs de Châteauroux, pensionnaire du championnat de National 1, correspondant au quatrième niveau du football français.

La direction du CS Constantine a aussi annoncé la signature du défenseur Mohamed Faiz Belgourai (MB Rouissat), qui s'est engagé avec le club jusqu'en 2029. Pour rappel, le club constantinois avait dévoilé précédemment ses premières recrues estivales. Il s'agit du gardien de but Oussama Mellala, en provenance de l'US Biskra, des défenseurs centraux Moussa Benzaid, arrivé du club libyen d'Al-Swehly, et Yacine Zegad, en provenance du MB Rouissat, ainsi que du milieu de terrain Mohamed Islam Bekir et de l'attaquant Hamid Djaouachi, tous deux recrutés auprès de l'USM Khenchela.

AMICAL

Le MCA et Mamelodi Sundowns se neutralisent

Le MC Alger et les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns se sont neutralisés 1-1 (mi-temps : 0-0), en match amical disputé lundi au Waldstadion en Autriche, en vue de la nouvelle saison 2026-2027 de la Ligue 1 Mobilis de football. Le "Doyen" a ouvert le score grâce à un tir lobé de Ferhat (55'), avant que le détenteur de la Ligue des champions d'Afrique n'égalise par Bryan Leon à la 74e minute de jeu. Le triple champion d'Algérie en titre actuellement en stage en Autriche, enchaînera en affrontant les Saoudiens d'Al-Hilal, le mercredi 29 juillet, avant de boucler leur série de tests amicaux le lundi 3 août face à Al-Shabab saoudien. Sur le plan du recrutement, le Mouloudia a assuré jusque-là les services de quatre joueurs : Kohili (PAC), Islam Abdelkader (PAC), Mehdaoui (OA) et Konaté (USC), en attendant d'autres arrivées.

US BISKRA

Nadhir Leknaoui nouvel entraîneur

L'US Biskra, nouveau promu en Ligue 1 professionnelle de football Mobilis, a annoncé dimanche soir la nomination de l'entraîneur Nadhir Leknaoui à la tête de la barre technique de l'équipe pour la nouvelle saison footballistique 2026-2027. Leknaoui a officiellement entamé ses fonctions dimanche, marquant ainsi son retour au club qu'il a déjà dirigé à plusieurs reprises, selon la même source. Il succède à Samir Zaoui, qui avait réussi à conduire l'US Biskra à l'accession en Ligue 1 professionnelle, au terme de la saison écoulée. Sur le plan du recrutement, la direction de l'US Biskra a annoncé la prolongation des contrats de Riadh Dahmani, Chouaib Debhi, Imad Eddine Diha, Imad Ben Chlef, Ahmed Okal et Zakaria Zaitri. Par ailleurs, plusieurs jeunes éléments ont été promus en équipe première, à l'image de Mohamed Ali Sakhri, Chouki Ghedab et Ilyes Djebari. Pour rappel, l'US Biskra a remporté le titre du championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est, de la saison 2025-2026, après avoir fait match nul (1-1) face à son hôte, l'US Chaouia, lors de la 30e et dernière journée. Ce résultat lui a permis d'assurer son accession en Ligue 1 Mobilis, avec 62 points, soit deux unités d'avance sur son poursuivant direct, le CA Batna.

LIGUE 2

Le MO Bejaïa officialise l'arrivée de quatre nouvelles recrues

La direction du MO Bejaïa s'active sur le marché des transferts en officialisant l'arrivée de quatre nouvelles recrues pour renforcer son effectif en vue de la saison 2026-2027, a indiqué le club de Ligue 2 amateur de football sur ses réseaux sociaux. Il s'agit du milieu défensif Haddad Fouad (35 ans), en provenance du RC Kouba, un joueur très expérimenté qui a porté notamment les couleurs de l'US Chaouia, de la JSM Skikda et du CS Constantine. Le milieu de terrain d'expérience Ogbi Hicham (36 ans), le joueur polyvalent Hammi Waris (21 ans), et l'arrière droit Djelloul Abbou M'hamed (25 ans), ont également paraphé leur contrat avec le club en prévision de la nouvelle saison. Le MOB avait enregistré auparavant l'arrivée d'Oussama Adrar, en provenance de l'Olympique Akbou, Fouad Ghanem, ailier gauche transféré depuis l'ES Mostaganem, et Massinissa Benamara, milieu offensif recruté également de l'Olympique Akbou. Concernant la barre technique, suite au départ de l'entraîneur Samir Houhou, la direction étudie plusieurs profils pour prendre les commandes de l'équipe. Lors de la défunte saison, le MO Bejaïa a terminé à la 4e place du championnat de Ligue 2 amateur (groupe Centre-est). Le club n'a pas réussi à atteindre son objectif principal qui était l'accession en Ligue 1 Mobilis, validée par l'US Biskra.

APRÈS L'ACCORD SIGNÉ PAR LA FAA AVEC LE COMPLEXE MOHAMED-BOUDIAF

Un nouvel élan pour l'athlétisme algérien

La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a franchi une nouvelle étape dans sa politique de soutien aux athlètes de haut niveau en signant une convention de partenariat avec l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

Cet accord permettra à la fédération d'exploiter l'Hôtel du 5 Juillet afin d'assurer l'hébergement des sportifs d'élite, des athlètes de haut niveau ainsi que des différentes sélections nationales dans des conditions optimales et à des tarifs préférentiels. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Farid Boukaïs, accompagné de l'ensemble des membres du bureau fédéral. Ils ont été reçus par le directeur général de l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, marquant ainsi la concrétisation d'un partenariat qui s'inscrit dans une démarche de renforcement des moyens mis à la disposition des athlètes algériens.

Selon le communiqué publié par la fédération, cette convention vise à offrir un cadre d'hébergement adapté



aux exigences de la préparation sportive de haut niveau. Grâce à cette initiative, les athlètes bénéficieront de conditions de séjour plus favorables, tant sur le plan logistique que financier. La proximité de l'hôtel avec les infrastructures sportives du complexe constitue également un atout majeur, permettant aux équipes nationales et aux sportifs de se concentrer pleinement sur leurs entraînements et leurs compétitions.

Cet accord devrait contribuer à améliorer les conditions

de préparation des différentes sélections nationales engagées dans les compétitions continentales, régionales et internationales. En facilitant l'accès à un hébergement de qualité, la fédération entend renforcer l'accompagnement de ses athlètes et créer un environnement propice à la performance.

La Fédération algérienne d'athlétisme a également tenu à saluer le rôle déterminant du ministère des Sports dans la concrétisation de cette convention. Dans son commu-

niqué, elle a exprimé sa gratitude envers les autorités du secteur, soulignant que leur soutien et leur accompagnement ont été essentiels pour aboutir à cet accord stratégique.

Cette initiative illustre la volonté des responsables du sport algérien de mettre en place des solutions durables afin d'améliorer les conditions de préparation des sportifs de haut niveau. En renforçant la coopération entre les institutions sportives et les établissements publics, les autorités espèrent offrir aux athlètes un environnement répondant aux standards nécessaires à la recherche de l'excellence.

À travers cette convention, la Fédération algérienne d'athlétisme confirme ainsi son engagement à accompagner ses sportifs dans les meilleures conditions possibles. L'exploitation de l'Hôtel du 5 Juillet représente une avancée importante dans la prise en charge des équipes nationales et des athlètes d'élite, tout en traduisant une vision axée sur la performance, la stabilité et le développement du sport de haut niveau en Algérie.

Hakim S.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE CYCLISME

Stage intensif sur les routes belges

En prévision de ses futures échéances internationales, l'équipe nationale algérienne de cyclisme a pris ses quartiers en Belgique pour un stage de préparation qui s'étalera jusqu'au 14 août. Au programme : un calendrier de courses particulièrement relevé pour permettre aux athlètes d'affûter leur condition physique et d'emmagasiner de l'expérience au contact du haut niveau européen.

Depuis vendredi dernier, les cyclistes de la sélection nationale ont entamé une phase cruciale de leur préparation. La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a en effet fait le choix stratégique de la Belgique, nation historique du vélo disposant de l'un des calendriers les plus exigeants

d'Europe. Ce rassemblement a pour vocation première de confronter les coureurs à une forte densité compétitive, une étape indispensable pour élever leur niveau technique et physique.

L'immersion dans le grand bain s'est faite dès ce lundi avec une première épreuve d'envergure : le Grand Prix Raf Jonckheere. Cette course de 176 kilomètres représente un véritable test grandeur nature pour les représentants algériens. Ils y affrontent un plateau de haute volée, composé des meilleurs clubs locaux et d'un contingent significatif de coureurs professionnels. Selon l'instance fédérale, évoluer dans un tel environnement est le meilleur moyen de jauger l'état de forme du groupe

avant les grands rendez-vous à venir.

Pour mener à bien cette mission, la direction de l'équipe a été confiée au sélectionneur national Khalil Tamarant. Ce dernier s'appuie sur un encadrement technique et médical comprenant le kinésithérapeute Abderrahmane Bourza et le mécanicien Tarek Boudiaf. Sur l'asphalte, l'Algérie compte sur un effectif de six coureurs déterminés à se surpasser : Yacine Hamza, Anes Riahi, Oussama Mimouni, Nadjib Assal, Slimane Bedlis et Hamza Ammari. À travers cette initiative, la FAC réaffirme sa volonté de bâtir une équipe capable de rivaliser avec les meilleures nations sur la scène internationale.

MONDIAL-2026 DE HANDBALL FÉMININ U18

La sélection algérienne débute aujourd'hui face à la Serbie

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 18 ans (U18) est arrivée en Roumanie pour prendre part au Championnat du monde de la catégorie, prévu du 29 juillet au 9 août 2026, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB). La délégation nationale a été saluée à son départ par le président de la FAHB, Mourad Boussebt, accompagné du Directeur technique

national (DTN), Kamel Akkab, ainsi que du trésorier de l'instance fédérale, Lazhar Djehad Eddine. Les dirigeants ont tenu à encourager de vive voix les joueuses et les membres des différents staffs, les exhortant à honorer les couleurs nationales lors de ce rendez-vous planétaire. La FAHB a réitéré, à cette occasion, sa totale confiance envers le groupe pour signer un parcours

digne du standing du handball algérien et couronner les efforts consentis pour le développement de la discipline. La sélection algérienne a été versée dans le groupe H, aux côtés de la Suisse, de la Serbie et de la Slovaquie. Les Algériennes entameront la compétition cet après-midi face à la Serbie. Outre l'Algérie, le continent africain sera représenté par l'Angola, l'Égypte, la Guinée et la Tunisie lors de

cette compétition mondiale qui verra la participation de 32 équipes réparties en 8 groupes.

Programme du tour préliminaire (heures algériennes) :
Mercredi 29 juillet (16h30): Serbie-Algérie
Jeudi 30 juillet (14h15): Algérie-Suisse
Samedi 1 août (14h15): Slovaquie-Algérie.

MONDIAL DE VOLLEY-BALL U17 (FILLES)

La sélection algérienne à pied d'œuvre au Chili pour un stage d'acclimatation

La sélection algérienne féminine de volley-ball des moins de 17 ans (U17) est à pied d'œuvre à Santiago, au Chili, où elle prendra part au Championnat du monde de la catégorie, prévu du 6 au 16 août, après avoir entamé un stage d'acclimatation destiné à préparer les joueuses aux conditions de la compétition, a annoncé la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB). Cette phase de préparation permettra aux jeunes volleyeuses algériennes de s'adapter aux conditions climatiques et au décalage horaire avant leur entrée en lice dans la compétition organisée sous l'égide de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB). Les Algériennes évolueront dans la poule D, où elles auront fort à faire face à des adversaires de renom : l'Italie, la Chine Taipei, Porto Rico, la Corée du Sud et la République dominicaine. La mission de la sélection nationale s'annonce particulièrement délicate face à des formations habituées aux grands rendez-vous internationaux. Le Six national tentera néanmoins de défendre les couleurs nationales avec les honneurs et d'engranger une précieuse expérience au plus haut niveau mondial.

AIR BADMINTON

La deuxième étape du tournoi national open le 31 juillet à Fouka

La deuxième étape du tournoi national Open d'Air Badminton, destinée aux catégories des moins de 17 ans, des moins de 19 ans et des seniors (messieurs et dames), se tiendra le vendredi 31 juillet au Centre national de préparation et de regroupement des élites sportives de Fouka (Tipasa), a indiqué lundi la Fédération algérienne de badminton (FABa). Cette compétition s'inscrit dans le cadre de la politique de la Fédération visant à promouvoir la pratique de l'Air Badminton, une discipline dérivée du badminton traditionnel, et à développer sa pratique à travers le territoire national. Le programme prévoit le coup d'envoi des épreuves et des phases qualificatives à partir de 09h00, suivi d'une interruption à 12h00, avant la reprise de la compétition à 16h00 pour les phases finales. La cérémonie de remise des récompenses se déroulera immédiatement après la clôture des finales. La FABa a invité les athlètes souhaitant prendre part à cette deuxième étape à confirmer leur participation par courrier électronique auprès de la Direction nationale de l'organisation sportive et des compétitions, avant le jeudi 30 juillet à 17h00. La compétition est ouverte aux catégories U17 et U19, chez les garçons et les filles, ainsi qu'aux seniors (messieurs et dames). Chaque joueur ne sera autorisé à s'engager que dans deux épreuves au maximum. Les spécialités inscrites au programme sont le double messieurs, le double dames, le double mixte, le triple messieurs et le triple dames. La Fédération précise également que les équipes engagées en double et en triple pourront être composées de joueurs issus de clubs différents. Concernant le format de jeu, chaque rencontre se disputera au meilleur de trois manches, chacune jouée en neuf points. En cas d'égalité à 8-8, le 17e point sera décisif pour départager les adversaires.

TRANSFERT DE VINÍCIUS JÚNIOR

Pourquoi Arsenal a raison d'y croire

Longtemps perçu comme totalement inaccessible, Vinícius Júnior pourrait contre toute attente se transformer en une véritable opportunité de marché pour Arsenal. Alors que sa prolongation au Real Madrid tarde à se concrétiser, les Gunners, portés par une nouvelle puissance financière et un projet sportif extrêmement séduisant sous la direction de Mikel Arteta, se positionnent sérieusement. Explications sur une rumeur qui prend de plus en plus d'épaisseur.

UNE SITUATION CONTRACTUELLE INCERTAINE À MADRID

Le premier motif d'optimisme du côté de Londres réside dans le flou contractuel qui entoure actuellement l'ailier brésilien. Lié au Real Madrid jusqu'en juin 2027, Vinícius Júnior n'a toujours pas paraphé de nouveau bail avec la Casa Blanca. Plus le temps passe, plus la direction madrilène pourrait se retrouver sous pression. Plutôt que de prendre le risque de voir l'un de ses joueurs les plus talentueux filer libre à la fin de son contrat ou perdre considérablement de sa valeur marchande, le club espagnol pourrait être amené à écouter des offres astronomiques dans un futur proche. C'est précisément cette brèche qu'Arsenal compte bien exploiter, surveillant la situation avec une attention toute particulière.

LES NOUVEAUX ARGUMENTS DE POIDS DES GUNNERS

Si l'idée d'un transfert de cette envergure semblait encore utopique il y a quelques années, la donne a profondément changé à l'Emirates Stadium. Les qualifications successives en Ligue des Champions ont renfloué les



PH : DR

caisses londoniennes et apporté une stabilité économique indéniable. Fort de ces ressources, le conseil d'administration d'Arsenal est désormais prêt à investir massivement pour attirer une superstar mondiale. Selon la presse britannique, la direction serait même disposée à faire du Brésilien le joueur le mieux rémunéré de son effectif. Sur le plan sportif, le travail de Mikel Arteta a métamorphosé l'équipe, la replaçant régulièrement dans la course aux trophées majeurs. Intégrer un effectif jeune, hautement compétitif et devenir la tête d'affiche absolue d'un tel projet représente un argument de séduction redoutable pour le natif de São Gonçalo.

LE BOULEVERSEMENT DE LA HIÉRARCHIE MADRILÈNE

L'autre facteur déterminant dans ce dossier se nomme Kylian Mbappé. L'arrivée de l'attaquant français a inévitablement modifié les équilibres au sein de l'attaque merengue. Le capitaine des Bleus et Vinícius partagent la même zone d'influence préférentielle : le flanc gauche de l'attaque. Si aucun conflit n'a pour l'heure éclaté, la direction du Real Madrid est bien consciente des risques inhérents à une telle cohabitation, notamment en matière d'ego

et de statut de leader offensif. De surcroît, le club madrilène continue de prospecter pour se renforcer sur ce même couloir, ce qui pourrait amener l'international auriverde à s'interroger légitimement sur la suite de sa carrière en Espagne.

UN TRANSFERT QUI RESTE D'UNE IMMENSE COMPLEXITÉ

Malgré tous ces signaux encourageants pour les Londoniens, l'opération demeure d'une complexité extrême. Le Real Madrid n'a aucunement l'intention de brader sa pépite et espère toujours boucler une prolongation. Sur le plan financier, l'indemnité de transfert devrait largement dépasser la barre des cent millions d'euros, le joueur étant actuellement évalué à 140 millions d'euros, auxquels s'ajouteraient des émoluments colossaux. Enfin, Vinícius n'a jamais manifesté publiquement la moindre envie de quitter la capitale espagnole. Néanmoins, Arsenal dispose aujourd'hui d'un faisceau d'arguments inédit. Même si les Gunners ne partent pas avec les faveurs des pronostics, ils ont désormais toutes les cartes en main pour s'engouffrer dans la moindre fenêtre de tir.

ITALIE

Pirlo n'est "plus candidat" au poste de sélectionneur

Andrea Pirlo, présent pour reprendre les rênes d'une équipe d'Italie engluée dans une crise inédite, a annoncé lundi ne plus être candidat au poste de sélectionneur, après avoir été vivement critiqué pour un partenariat avec une entreprise russe et son maigre CV d'entraîneur. Le nouveau sélectionneur de la Nazionale sera nommé "sous peu", a toutefois promis lundi après-midi le président de la Fédération italienne de football (FIGC), Giovanni Malago. "(J'ai) appris hier soir que je n'étais plus candidat au poste de sélectionneur", avait écrit plus tôt sur Instagram Andrea Pirlo, disant vouloir "clarifier certains points". "Je regrette qu'une décision fondée sur des critères sportifs ait été rapidement entraînée dans une polémique publique, dans laquelle des inten-

tions et des idées qui ne reflètent pas ma personnalité ont fini par m'être attribuées", a déploré l'ancien milieu du Milan AC, de la Juventus et de la Nazionale. Selon la presse italienne, l'ancien joueur de 47 ans aurait dû être nommé cette semaine à la tête de la sélection italienne, encore traumatisée par son absence aux trois dernières Coupes du monde (2018, 2022, 2026). Mais le nom de l'actuel entraîneur de l'équipe émiratie United FC avait été reçu avec circonspection -- sinon stupéfaction -- en Italie. En cause, sa maigre carrière d'entraîneur (Juventus, Karagümrük, Sampdoria, United FC) démarrée en 2020, mais aussi un contrat publicitaire passé avec l'entreprise russe de paris sportifs Fonbet, qui lui a valu une avalanche de critiques. Selon la presse italienne, le président de la Fédération italienne

s'opposait depuis le départ à la nomination de Pirlo. Ce dernier avait été préféré par le directeur technique de la sélection Paolo Maldini et son conseiller Leonardo à l'autrement plus expérimenté Antonio Conte, libre depuis son départ de Naples. Conte pourrait désormais revenir dans la course au poste de sélectionneur, selon la Gazzetta dello Sport. Maldini et Leonardo avaient en outre tenté de convaincre l'Espagnol Pep Guardiola, en vain. Cette crise pourrait en outre précipiter le départ de Paolo Maldini, nommé il y a moins de trois semaines. Selon les médias italiens, l'ancien défenseur italien menacerait de démissionner en cas de nomination d'Antonio Conte ou de Roberto Mancini, et pousserait désormais pour Thiago Motta, qui a entraîné notamment Bologne et la Juventus.

MONDIAL-2026

Près de 2000 contrôles antidopage effectués

La Fédération internationale de football (FIFA), a réalisé au total 1.933 contrôles antidopage avant et pendant la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet), "dans le cadre d'un programme destiné à préserver l'intégrité de la compétition", a annoncé lundi l'instance mondiale dans un communiqué. Au cours des six mois précédant le coup d'envoi du tournoi, 1.250 contrôles hors compétition ont été effectués par l'autorité de la FIFA chargée des contrôles, en collaboration avec 14 organisations nationales antidopage et plusieurs confédérations, ajoute la même source. Pendant la compétition, 416 contrôles ont été réalisés après les matchs et 267 autres hors compétition, portant le total à 1.933 contrôles, selon la FIFA. La FIFA a également prélevé plus de 1.000 échantillons de sang avant le début du tournoi, auxquels se sont ajoutés 237 échantillons sanguins durant la compétition. Avec les 1.250 échantillons d'urine collectés en amont et les 683 autres pendant le tournoi, le nombre total d'échantillons prélevés dépasse 3.100. Tous les échantillons ont été analysés par l'Unité de gestion des passeports de l'athlète, composée d'experts indépendants, afin de détecter d'éventuelles anomalies pouvant révéler l'utilisation de substances ou de méthodes destinées à améliorer les performances. Des analyses ciblées, des prélèvements supplémentaires et des contrôles spécifiques ont également été mis en œuvre lorsque cela était nécessaire. Ces opérations ont été menées en collaboration avec l'Agence américaine de lutte contre le dopage, Sport Integrity Canada, le Comité national antidopage du Mexique ainsi qu'avec le réseau international des responsables du contrôle antidopage de la FIFA. " La Coupe du monde représente ce qui se fait de mieux dans notre sport, et protéger l'intégrité de la compétition reste au cœur de la mission antidopage de la FIFA", a déclaré Carlos Lopez, responsable antidopage senior de la FIFA. Toutes les opérations ont été conduites conformément au règlement antidopage de la FIFA et au Code mondial antidopage. La FIFA a indiqué qu'elle publierait plus tard dans l'année un rapport détaillé sur son programme antidopage durant le Mondial-2026.

Le Cap-Verdien Sidney Lopes Cabral remporte le prix du plus beau but du tournoi

Le défenseur cap-verdien Sidney Lopes Cabral a remporté le prix du But du Tournoi de la Coupe du monde 2026 pour sa superbe réalisation contre l'Argentine en seizièmes de finale, a annoncé lundi la Fédération internationale de football (FIFA) sur son site officiel. Agé de 23 ans, le joueur de Trabzonspor avait permis au Cap-Vert d'égaliser à 2-2 face à l'Argentine d'une frappe enroulée en pleine lucarne, après avoir éliminé Alexis Mac Allister d'un dribble, lors d'un match finalement remporté par l'Albiceleste 3-2 après prolongation. "J'ai vu l'espace et j'ai visé la lucarne", a expliqué Lopes Cabral, dont le but a devancé ceux de l'Ouzbek Eldor Shomurodov et de l'Haïtien Wilson Isidor. "Quand j'ai levé les yeux et que j'ai vu la frappe filer droit dans la lucarne, je me suis dit: +Mais qu'est-ce que je viens de faire?+", a raconté le défenseur, qui a également révélé que sa mère avait perdu connaissance dans les tribunes au moment de son but, sous le coup de l'émotion. Lopes Cabral devient le deuxième défenseur à remporter cette distinction après le Français Benjamin Pavard, lauréat en 2018. Il succède notamment au palmarès à Maxi Rodríguez, Diego Forlan, James Rodríguez, Pavard et Richarlison. Le Cap-Vert, qui participait pour la première fois à une phase finale de Coupe du monde, a marqué les esprits malgré son élimination au terme d'un parcours historique. Le joueur, né à Rotterdam de parents originaires de l'archipel cap-verdien, a par ailleurs reçu le soutien de l'ancien international brésilien Marcelo, qui lui a indiqué avoir voté pour son but. Son parcours constitue une ascension spectaculaire: il y a encore trois ans, Lopes Cabral évoluait en cinquième division allemande

EQUIPE DE FRANCE

Zidane succède à Deschamps

Icone du foot français à la riche histoire en Bleu, Zinedine Zidane a été nommé mardi sélectionneur de l'équipe de France, l'accomplissement attendu d'une carrière d'entraîneur déjà impressionnante, mais où il aura la lourde tâche de succéder à son ancien coéquipier Didier Deschamps. Depuis le siège de la Fédération française de football, devant lequel s'étaient réunis plus d'une centaine de supporters, certains parés de leur maillot Bleu, le patron de la FFF Philippe Diallo a officialisé "l'évidence": la nomination de l'ancien meneur de jeu et capitaine des Bleus, un secret de polichinelle, tant sa candidature "s'est imposée". À 54 ans, "Zizou" accède à la fonction dont il rêve depuis des années, auréolé de ses titres de gloire comme joueur (champion du monde en 1998, d'Europe en 2000) et comme entraîneur au Real Madrid, avec notamment un triplé mémorable en Ligue des champions (2016, 2017, 2018). "Dès février 2025, j'ai rencontré Zinedine Zidane" pour lui proposer le poste, a expliqué Diallo.

"C'est une continuité, quelque part un rêve" a déclaré Zidane, visiblement ému, et qui a démarré sa prise de parole par un hommage "à toutes les personnes, les pompiers, le monde agricole" qui luttent actuellement contre les incendies qui font rage en France, particulièrement en Gironde. Sans poste depuis son deuxième passage chez les Merengue (2019-2021), le natif de Marseille succède à deux de ses coéquipiers parmi les champions de 1998, Laurent Blanc (2010-2012) et Didier Deschamps (2012-2026).

POUR SA PREMIÈRE MISSION À LA TÊTE DE LA CEDEAO

Le président sénégalais Bassirou en visite de travail au Mali

Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye est arrivé hier, à Bamako, capitale malienne, pour sa première visite au Mali depuis son accession à la présidence en exercice de la CEDEAO. Entre échanges avec Assimi Goïta et discussions sur l'avenir des relations avec l'Alliance des États du Sahel, ce déplacement vise à relancer le dialogue régional.

Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye est à Bamako pour une visite de travail d'une journée, avec une double casquette : celle de chef de l'État du Sénégal et celle de président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il s'est entretenu hier, avec son homologue malien Assimi Goïta, quelques jours après avoir lancé son propre parti politique à Dakar.

Ce déplacement constitue sa première mission régionale depuis sa désignation à la tête de l'organisation ouest-africaine par ses pairs, le 19 juillet dernier. Il s'agit de la deuxième visite de Bassirou Diomaye Faye au Mali.

Il s'y était rendu une première fois le 30 mai 2024, peu après son investiture, pour une rencontre avec le président Assimi Goïta. Il avait alors plaidé « pour un rapprochement entre la CEDEAO et



les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) », formée par le Mali, le Burkina Faso et le Niger après leur annonce de retrait de l'organisation régionale.

La question des relations entre les deux blocs a été, hier, une nouvelle fois au cœur des discussions. Depuis mars dernier, le dossier est suivi par le négoc-

iateur de la CEDEAO, Lansana Kouyaté, mais aucun accord n'a encore été trouvé pour rétablir un dialogue institutionnel. Au-delà du volet politique, les échanges ont porté également, selon les informations locales, sur les relations économiques entre Bamako et Dakar.

R. I.

BAD

«Un phénomène "super El Niño" pourrait infliger à l'Afrique un choc économique»

Un phénomène climatique de type "super El Niño", annoncé comme imminent, pourrait infliger aux pays africains touchés un choc économique compris entre 10 et 20 milliards de dollars et provoquer d'importants déplacements de population dans les régions les plus affectées, averti Anthony Nyong, directeur du département du changement climatique et de la croissance verte de la Banque africaine de développement (BAD), dans un entretien diffusé par l'agence Reuters. Selon lui, le phénomène climatique El Niño, souvent associé à des sécheresses, des inondations et des tempêtes en Afrique, pourrait devenir l'un des plus puissants jamais observés si le réchauffe-

ment actuel des eaux du Pacifique se poursuit. Outre les menaces pesant sur la sécurité alimentaire et hydrique, les finances publiques et les systèmes bancaires pourraient également subir de lourdes conséquences si les catastrophes naturelles endommagent les infrastructures, compliquant le remboursement des emprunts contractés pour leur reconstruction. "Ce seul événement va réduire le PIB des pays les plus touchés de 1% à 2% en moyenne, ce qui représente environ 10 à 20 milliards de dollars sur l'ensemble du continent", a prédit M. Nyong. Selon Anthony Nyong, les agriculteurs africains subissent déjà des pertes de revenus de près de 330 millions de dollars cette année, tandis que le sec-

teur de la pêche pourrait également être durement touché par la hausse des températures marines et la multiplication des tempêtes. Il a également estimé que plusieurs pays, dont le Soudan, le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Mali, le Burundi et le Nigeria, pourraient être particulièrement exposés aux conséquences de cet épisode. Le phénomène d'El Niño (ENSO) est un phénomène naturel caractérisé par des fluctuations de la température de surface de l'océan dans le Pacifique équatorial associées à des variations de la circulation atmosphérique, qui exercent une grande influence sur les conditions météorologiques et climatiques.

R. I.

1ER FORUM RÉGIONAL DE L'EAU DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

La Côte d'Ivoire abritera la rencontre septembre prochain

Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, accueillera les 24 et 25 septembre prochains la première édition du Forum régional de l'eau de l'Afrique de l'Ouest (FREAO), un rendez-vous de haut niveau visant à renforcer la coopération régionale face aux défis liés à la gestion des ressources en eau, a annoncé lundi Alexis Kouassi, directeur du Centre de gestion des ressources en eau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CGRE-CEDEAO). Intervenant lors d'une conférence de presse, M. Kouassi a indiqué qu'Abidjan réunira à cette occasion les principaux acteurs de la gouvernance de l'eau en Afrique de l'Ouest. Placée sous le thème "Valorisons l'eau pour transformer l'Afrique de l'Ouest", cette première édition vise à faire de l'eau un levier d'inté-

gration régionale, de paix et de développement durable. L'expert s'est félicité du choix de la Côte d'Ivoire comme pays hôte, estimant que cette initiative répondait aux défis climatiques, démographiques et environnementaux auxquels la sous-région est confrontée. "Le FREAO est né de la volonté de fédérer les énergies, de dépasser les frontières nationales dans la gestion des ressources en eau et d'unifier nos actions afin d'anticiper et de gérer durablement cette ressource", a-t-il déclaré. Le ministre ivoirien des Eaux et Forêts, Jacques Assahoré Konan, a indiqué que la Côte d'Ivoire a fait de la gestion intégrée des ressources en eau un axe majeur de sa politique environnementale afin de concilier développement économique, préservation des écosystèmes et sécurité hydrique. "L'eau ne doit plus être perçue

comme une contrainte, mais comme le moteur de la transformation de nos secteurs agricole, énergétique, industriel et social", a affirmé M. Konan. Le ministre a également rappelé que l'Afrique de l'Ouest comptait 28 bassins hydrographiques transfrontaliers couvrant près de 71% du territoire régional, ce qui fait de la coopération entre les États une nécessité stratégique. Les travaux du Forum devraient aboutir à l'adoption d'une feuille de route régionale destinée à orienter les politiques de gestion durable et de valorisation des ressources en eau. Ce document permettra également de renforcer les positions communes des pays ouest-africains lors des grandes rencontres internationales consacrées à l'eau et au climat.

R. I.

TCHAD

Le pays entend éliminer les hépatites virales à l'horizon 2030

Le gouvernement du Tchad a réaffirmé lundi l'engagement à éliminer les hépatites virales comme menace de santé publique à l'horizon 2030, à la veille de la Journée mondiale contre l'hépatite, a-t-on appris de source officielle. Dans une déclaration faite lundi, le ministre de la Santé publique et de la Prévention du Tchad, Abdelmadjid Abderahim, a indiqué que la prévalence s'élevait à 19% pour l'hépatite B et à 2,5% pour l'hépatite C, selon des études menées à N'Djamena entre 2019 et 2020. Le taux d'infection atteint 11% chez les enfants de moins de cinq ans. A l'échelle mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que ces pathologies ont entraîné la mort de 1,3 million de personnes en 2024, avec 240 millions d'individus touchés par l'hépatite B chronique et 50 millions par l'hépatite C. "Les hépatites virales, notamment les hépatites B et C, souvent qualifiées de 'tueuses silencieuses', peuvent évoluer pendant de nombreuses années sans signes apparents", a souligné Abdelmadjid Abderahim. Pour atteindre l'objectif 2030, les efforts du gouvernement s'articuleront autour de quatre axes, à savoir le renforcement de la vaccination contre l'hépatite B, particulièrement chez les nouveau-nés, l'amélioration de l'accès au dépistage et l'extension de la prise en charge dans toutes les provinces, le renforcement de la sécurité transfusionnelle et l'intensification de la communication pour le changement de comportement. Le ministre a rappelé que les hépatites constituent l'une des principales causes de cirrhose et de cancer du foie, et continuent d'entraîner des décès évitables partout dans le monde.

R. I.

DURANT LES HUIT PREMIERS MOIS DE LA CAMPAGNE

Les recettes des exportations de l'huile d'olive tunisienne en hausse de 45%

Les recettes des exportations tunisiennes d'huile d'olive ont atteint environ 4,3 milliards de dinars (environ 1,4 milliard de dollars) au cours des huit premiers mois de la campagne 2025/2026, soit une hausse de 45% par rapport à la même période de la campagne précédente, selon des données publiées lundi par l'Observatoire national de l'agriculture (Onagri). L'Onagri a indiqué que les exportations ont totalisé 352.000 tonnes sur cette période, en progression de 56,7% sur un an. L'huile d'olive extra vierge représente 83,4% des volumes exportés. L'Union européenne demeure la première destination des exportations tunisiennes d'huile d'olive, avec 56,8% des volumes exportés, devant l'Amérique du Nord (24,2%), l'Asie (11,3%) et l'Afrique (3,9%). Par pays, l'Espagne reste le premier importateur, avec 32,4% des volumes exportés, suivie de l'Italie (19,7%). Quant à l'huile d'olive biologique, la Tunisie a exporté 47.300 tonnes pour des recettes de 622,4 millions de dinars (près de 207,4 millions de dollars).

R. I.

CENTRAFRIQUE

100 ex-combattants des 3R désarmés dans le cadre du programme DDRR

Cent ex-combattants du groupe armé Retour, Réclamation et Réhabilitation (3R) ont volontairement déposé les armes à l'issue d'une opération de désarmement et de démobilisation menée du 24 au 26 juillet courant, dans l'ouest de la République centrafricaine, selon la dernière note d'information publiée par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). L'opération s'est déroulée dans les localités de Besson et de Péhouri, situées dans la sous-préfecture de Baboua. Elle a été conduite par l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR), avec l'appui de la MINUSCA. Cette opération constitue une nouvelle avancée dans la mise en œuvre du processus national de DDRR et de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, selon la même source. Au total, 69 armes, 4.400 munitions et 24 roquettes ont été récupérées au cours de cette opération, a précisé la MINUSCA. "Nous avons contribué à sensibiliser les combattants afin qu'ils acceptent de déposer les armes et de participer à la reconstruction du pays. Nous remercions les plus hautes autorités pour leur main tendue et saluons l'engagement de la MINUSCA aux côtés des communautés en faveur d'une paix durable en République centrafricaine", a déclaré Amadou Bi Farikou, sultan-maire de Besson.

R. I.

POUR PROPAGER DES INCENDIES EN CALABRE, ITALIE

« Des chats transformés en torches vivantes et lâchés dans les champs », selon la protection civile

La Protection civile de Calabre, dans le sud de l'Italie, affirme avoir découvert des dispositifs criminels utilisés pour déclencher des incendies, dont des chats auxquels auraient été attachés des morceaux de tissu imbibés de liquide inflammable avant leur lâcher dans des champs. Une pratique qualifiée d'« inhumaine » par les autorités régionales.

Une révélation qui suscite l'indignation en Italie. La Protection civile de la région Calabre a affirmé avoir découvert des méthodes particulièrement cruelles utilisées pour provoquer des incendies, notamment des animaux transformés en vecteurs de propagation des flammes. Dans une vidéo publiée le 22 juillet sur les réseaux sociaux, le directeur général de la Protection civile calabraise, Domenico Costarella, a évoqué la découverte de plusieurs dispositifs d'allumage lors des opérations menées contre les nombreux feux qui touchent actuellement le territoire régional. Selon lui, les équipes d'intervention ont retrouvé des « dispositifs retardés » destinés à déclencher des incendies après un certain délai, notamment des bougies associées à des tissus imbibés de liquide inflammable ou encore



des bouteilles en verre équipées de mèches permettant de provoquer une étincelle au contact de végétation sèche. Mais la découverte la plus choquante concernerait des chats qui auraient été utilisés pour transporter des matériaux inflammables. « Nous avons trouvé des scènes incroyables, notamment des chats auxquels un tissu imbibé de liquide inflammable avait été attaché à la queue, puis lancés dans les champs pour favoriser la propagation des incendies », a déclaré Domenico Costarella. Le responsable de la Protection civile a dénoncé des actes relevant, selon lui, d'une véritable intention criminelle. « Ce sont des choses inhumaines. Malheureu-

sement, le pire ennemi de l'homme est l'homme », a-t-il ajouté. Le président de la région Calabre, Roberto Occhiuto, a relayé ces déclarations sur ses réseaux sociaux en appelant à un « changement culturel » face aux incendies volontaires. Les autorités italiennes poursuivent leurs investigations afin d'identifier les responsables des départs de feu et déterminer l'ampleur des actes criminels présumés.

EN EUROPE, LA PLUS FORTE SURMORTALITÉ ENREGISTRÉE EN BELGIQUE

Les accusations concernant l'utilisation d'animaux comme moyens d'allumage n'ont pas encore fait l'objet d'une confir-

mation judiciaire indépendante. La Belgique a enregistré le taux de surmortalité le plus élevé d'Europe lors de la vague de chaleur de fin juin dernier, ont rapporté, lundi, des médias belges, citant les données du réseau européen de surveillance de la mortalité EuroMOMO. « Plus de 2000 décès supplémentaires ont été recensés par rapport au niveau de mortalité attendu », ont précisé les mêmes sources, reprenant les chiffres de l'Institut belge de santé publique Sciensano. La Belgique a enregistré ainsi une surmortalité de 48%, contre 23% en France et 13% aux Pays-Bas, malgré des températures comparables.

R. I.

LE PRÉSIDENT POUTINE LORS DE SA RENCONTRE AVEC DES DÉPUTÉS

« L'Occident fait tourner la machine russophobe à plein régime »

Face aux députés de la Douma, Vladimir Poutine a livré sa lecture de la confrontation entre la Russie et l'Occident. Le président russe a dénoncé l'inefficacité des sanctions, assuré que « les institutions russes demeuraient solides » et affirmé que « le pays poursuivait ses objectifs » tout en conservant son poids économique. « Depuis 2022, l'Occident fait tourner la machine russophobe à plein régime. Il bat tout simplement des records du monde, et ce, selon deux critères à la fois : le nombre de ces soi-disant sanctions, et leur inutilité », a affirmé le président russe, Vladimir Poutine, évoquant l'intensification des pressions exercées contre la Russie, lors d'une rencontre au Kremlin avec les députés de la huitième législature de la Douma, arrivée au terme de ses travaux.

Le chef d'État russe a rappelé que cette politique n'avait pas commencé avec les événements de 2022. Selon lui, la Russie était déjà confrontée depuis longtemps aux restrictions illégales, aux tentatives d'endiguement et aux différentes formes de pression occidentale, aussi bien avant qu'après le « printemps russe » de 2014. D'après Poutine, les conséquences de ces décisions ne retombent donc pas seulement sur la Russie.

Elles touchent également les populations de plusieurs pays européens, mais

aussi celles d'autres États ayant participé à cette politique de restrictions.

« LA RUSSIE PRÊTE À RÉPONDRE À TOUTE ACTION HOSTILE »

Face à ces pressions, Vladimir Poutine a insisté sur la solidité du système politique russe. D'après lui, les institutions du pays reposent sur des fondements souverains et sont constituées en pleine conformité avec la Constitution de la Fédération de Russie. Cette organisation du pouvoir permettrait à l'État de défendre le pays et, avec le soutien de la société, d'apporter une réponse ferme à toute initiative hostile. Pour le président russe, cette capacité de résistance ne repose donc pas uniquement sur les autorités, mais également sur l'unité entre les institutions et la population. Par ailleurs, il a décrit la période actuelle comme une étape difficile et décisive de l'histoire de la Russie. Poutine a néanmoins assuré que le pays poursuivait ses objectifs sur le terrain avec prudence, mais aussi avec constance et détermination.

Le président russe a également mis en garde contre les appels à agir plus « audacieusement » sur le terrain, estimant qu'une telle accélération risquerait d'entraîner une augmentation des pertes. Il a ainsi défendu une ligne consistant à avancer méthodiquement, sans renoncer aux objectifs fixés.

« L'OCCIDENT N'EST PAS PARVENU À AFFAIBLIR LA RUSSIE »

« Cherchant à ébranler l'État russe, à provoquer une division de la société dans notre pays, ils ont tenté d'étrangler notre économie, notre système financier, notre secteur bancaire, de saper le potentiel de notre science, de notre industrie, de notre système éducatif. De plus, incapables de vaincre la Russie sur le champ de bataille, ils misent désormais sur des méthodes ouvertement terroristes pour lutter contre notre peuple. Mais le peuple russe, personne ne le brisera jamais.

Cela ne s'est jamais produit et cela ne se produira jamais », a estimé le président russe. Le chef d'État a par ailleurs évoqué la situation économique du pays pour illustrer sa capacité à résister. Il a déclaré que la Russie conservait la quatrième place mondiale en matière de produit intérieur brut calculé selon la parité de pouvoir d'achat, derrière la Chine, les États-Unis et l'Inde. Selon ce même indicateur, elle occuperait également la première place en Europe. Pour Vladimir Poutine, ce classement témoigne du fait que, malgré le nombre exceptionnel de sanctions et les efforts déployés pour contenir son développement, la Russie continue de préserver sa position parmi les principales économies mondiales.

R. I.

INCENDIES EN FRANCE

L'État accusé d'« impréparation » face aux feux de forêt

Marine Tondelier dénonce « la responsabilité lourde de l'État » dans les incendies qui ravagent la Gironde et pointe l'impréparation gouvernementale face au dérèglement climatique. Un « contre-feu » pour les écologistes dont la gestion de la nature est également très critiquée. Face aux mégafeux qui consomment des milliers d'hectares en Gironde et à l'approche d'une nouvelle canicule, la secrétaire nationale des Écologistes et candidate à la présidentielle hausse le ton contre l'exécutif. « Une responsabilité lourde de l'État » « Il y a une responsabilité lourde de l'État », a affirmé Marine Tondelier lundi. Lors d'une conférence de presse et d'interventions médiatiques, elle a dénoncé l'« impréparation » du gouvernement dans la lutte contre les incendies et les effets du changement climatique. Sur le terrain, à Poitiers quelques jours plus tôt, la fumée des feux girondins était visible dans le ciel poitevin. « Les canicules et les incendies se sont invités pendant mon tour de France. Nous pouvons mesurer à quel point nous ne sommes pas adaptés à la situation », avait déclaré la dirigeante écologiste, les pieds dans le lit presque asséché du Clain. Le 26 juillet dans une vidéo elle se disait « en colère », dénonçant la campagne gouvernementale contre « l'éco anxiété »

IL EST DEMANDÉ UN SOUTIEN RENFORCÉ AUX AGRICULTEURS, ADAPTATION DU DROIT DU TRAVAIL LORS DES CANICULES ET PRISE EN CHARGE DES DOMMAGES

Elle plaide par ailleurs pour un grand plan d'adaptation doté de 7 milliards d'euros supplémentaires par an jusqu'en 2032. Marine Tondelier a appelé Emmanuel Macron à « réunir les forces politiques de ce pays » pour un point sur la situation climatique, les incendies et la vague de chaleur à venir. Elle regrette notamment que le « Beauvau de la sécurité civile » de 2025 n'ait pas abouti à une loi concrète et que le projet de centre de sécurité en Gironde, annoncé après les feux de 2022, ait été annulé. Les Écologistes réclament un « État-providence climatique » : congé climatique, soutien renforcé aux agriculteurs, adaptation du droit du travail lors des canicules et prise en charge des dommages (logements fissurés, récoltes perdues). Mais les écologistes et leur programme sont également mis en cause dans la propagation des feux. Ainsi, leurs détracteurs estiment qu'ils ont une part de responsabilisation en s'opposant à la création de coupe-feux. Le parti rejoint en revanche les autres oppositions sur le manque de Canadair et les retards dans la livraison de camions-citernes. La sénatrice girondine Monique de Marco, évacuée elle-même, a dénoncé un « cafouillage » dans la distribution de masques FFP2 face aux fumées toxiques. À travers ces prises de parole, les Écologistes tentent d'exister un peu dans une séquence politique sensible alors que la candidature de Marine Tondelier ne suscite pas l'enthousiasme de l'opinion.

R. I.

EPUISEMENT, SALAIRES, EFFECTIFS ET MATÉRIEL EN CAUSE

Les sapeurs-pompiers français crient leur colère

Après la mort d'un troisième sapeur-pompier cette saison, la profession dénonce l'épuisement, le manque de moyens humains et matériels face à la multiplication des incendies.

Alors que les mégafeux continuent de ravager le sud-ouest de la France, la tragédie récente en Gironde ravive la colère des sapeurs-pompiers, qui pointent du doigt des années d'insuffisances structurelles. « Le plus dur va arriver, le mois d'août va être catastrophique » La mort d'un sapeur-pompier volontaire lundi dernier, alors qu'il participait à un dispositif préventif de lutte contre les feux de forêts dans les Bouches-du-Rhône, porte à trois le nombre de décès chez les soldats du feu après le décès de deux d'entre eux le 21 juillet à Mérignac Bruno



Ph: DR

Ménard, secrétaire général du SSPVF, tire la sonnette d'alarme et évoque la fatigue qui s'accumule : « Imaginez aujourd'hui, on est fin juillet [...] les organismes des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires sont dans un état comme si on était fin août, début septembre ». Et d'ajouter : « Le plus dur va

arriver, le mois d'août va être catastrophique ». La profession réclame des investissements massifs en hommes, camions et formation sans manquer de pointer du doigt les salaires stagnants, conditions dégradées et à un matériel vieillissant malgré les promesses post-2022 sans suite.

SANCTIONS ANTIRUSSES

«Le 21e paquet pourrait être le dernier» selon le *Financial Times*

Selon le *Financial Times*, l'opposition de la Grèce aux restrictions visant le gaz russe confirme la paralysie du système européen. Pour sauver sa politique de rétorsion, Bruxelles envisage de renoncer aux paquets massifs et de coordonner des sanctions individuelles ou thématiques, « hors de portée des veto des pays récalcitrants ». L'Union européenne pourrait renoncer à son approche actuelle en matière de sanctions contre la Russie, a rapporté, le *Financial Times*, citant plusieurs responsables européens. Cette réflexion fait suite au blocage opposé pendant plusieurs semaines par la Grèce à l'adoption du 21e paquet de mesures restrictives. Athènes s'opposait notamment à l'interdiction faite aux entreprises européennes de transporter du gaz naturel liquéfié russe vers des pays tiers.

Cet obstacle a incité Bruxelles à envisager une nouvelle méthode. Selon le quotidien britannique, plusieurs responsables européens « cherchent à accélérer l'adoption de restrictions financières plus ciblées afin de limiter les possibilités, pour les États membres, d'exercer leur droit de veto ». Au sein de la Commission européenne et parmi les États membres les plus pro-ukrainiens, l'idée d'adopter les sanctions séparément ou par

petits ensembles thématiques gagne ainsi du terrain. Selon les responsables cités par le *Financial Times*, une telle approche réduirait le risque qu'un État oppose son veto à l'ensemble d'un dispositif en raison de son désaccord sur une seule mesure. Évoquant le 21e paquet de sanctions contre la Russie, l'un des interlocuteurs du journal a estimé qu'il pourrait s'agir du « dernier paquet de sanctions », car il serait désormais « très clair » que cette méthode « ne fonctionne plus ». Le 23 juillet, l'Union européenne a adopté son 21e paquet de sanctions contre la Russie.

Il comprend le plus important ensemble de sanctions individuelles adopté par l'UE depuis quatre ans, visant 218 personnes et entités : 48 personnes physiques et 170 personnes morales. Le dispositif touche également les secteurs de la finance, de l'énergie, du commerce et des cryptomonnaies.

Les tentatives visant à s'accorder sur de nouvelles sanctions ont échoué à plusieurs reprises, et les négociations ont été reportées. La Grèce, la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et le Portugal ont émis des objections à l'encontre des mesures prévues dans ce train de sanctions.

R. I.

AVANT LES ÉLECTIONS DE MI-MANDAT DE NOVEMBRE

Trump sollicite l'aval de la Cour suprême pour un décret compliquant le vote par correspondance

L'administration du président américain Donald Trump a demandé à la Cour suprême d'autoriser l'entrée en vigueur, avant les élections de mi-mandat de novembre, d'un décret renforçant les règles relatives au vote par correspondance et instaurant des listes fédérales des électeurs admissibles au vote. Le ministère américain de la Justice a déposé lundi une requête d'urgence auprès de la Cour suprême, lui demandant de suspendre les décisions rendues par des tribunaux inférieurs qui ont bloqué l'application de ce décret. L'administration Trump

a déclaré que cette demande était nécessaire pour garantir que les nouvelles mesures puissent être mises en œuvre avant les élections de mi-mandat. Signé par Donald Trump en mars, ce décret ordonne aux agences fédérales de dresser les listes des citoyens américains admissibles au vote, impose au service postal américain de n'envoyer les documents de vote par correspondance qu'aux électeurs inscrits, et prévoit des conditions d'inscription sur les listes électorales plus strictes. Ce décret a été contesté par des États majoritairement dirigés par des démocrates ainsi que

par le district de Columbia, qui ont argué que Donald Trump avait outrepassé ses pouvoirs. Un tribunal fédéral de l'Etat du Massachusetts a bloqué le décret, et cette décision a ensuite été confirmée par la Cour d'appel du 1er circuit des États-Unis. M. Trump a déclaré que ces mesures visaient à protéger l'intégrité du scrutin et à empêcher les non-citoyens de voter. Il remet en cause depuis des années l'intégrité de l'élection présidentielle de 2020, qu'il a perdue. Ses détracteurs arguent que les cas de vote irrégulier par des non-citoyens sont rares et que des conditions plus strictes

pourraient compliquer l'exercice du droit de vote pour certains électeurs admissibles au vote. Selon une étude publiée par le States United Democracy Center, une organisation non partisane, près d'un Américain sur trois a voté par correspondance lors de l'élection présidentielle de 2024, ce qui représente plus de 48 millions de suffrages. L'étude indique également que ce mode de scrutin a été utilisé par environ un démocrate sur quatre, un républicain sur cinq et un électeur sur cinq inscrits auprès d'autres partis ou sans affiliation politique.

R. I.

TENSION ENTRE PARIS ET WASHINGTON

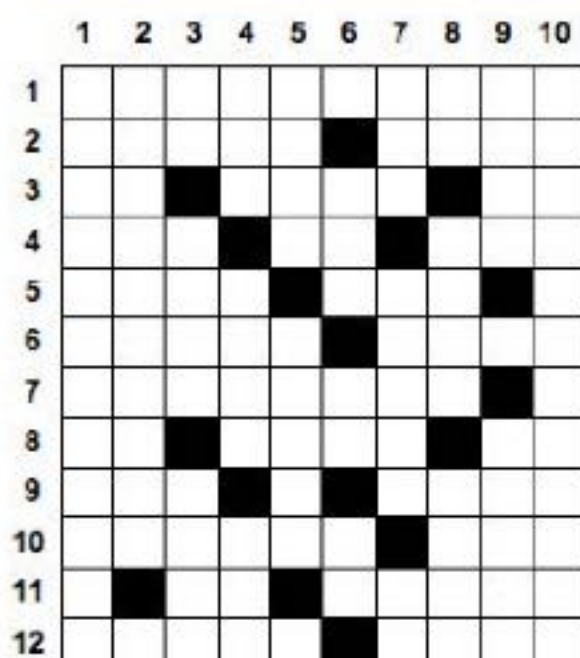
Attaqué par Paris, Washington claque la porte du Conseil de sécurité

Les divergences entre Washington et Paris se sont affichées publiquement au Conseil de sécurité de l'ONU après un vote sur le mandat du haut-commissaire aux droits de l'homme. Les échanges qui ont suivi ont donné lieu à un incident diplomatique, inhabituel entre deux « alliés » occidentaux. Les diplomates américains ont quitté, le 27 juillet, une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU pendant l'intervention de la délégation française, rapporte Associated Press. Cette passe d'armes fait suite aux critiques de la France, qui avait comparé la position des États-Unis à « celle de la Corée du Nord, de la Russie, du Nicaragua et du Mali ».

L'épisode s'est produit lors d'une séance consacrée à l'Ukraine, quelques jours après le vote de l'Assemblée générale sur le renouvellement, pour quatre ans, du mandat du haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk. Les États-Unis figuraient parmi les dix pays ayant voté contre cette reconduction, tandis que 144 États se sont prononcés en sa faveur. Washington reproche à Volker Türk de « passer son temps à faire la leçon à des démocraties libres et souveraines comme les États-Unis qui appliquent les lois et sécurisent leurs frontières ». À la suite du vote, la Mission de la France auprès des Nations unies à Genève a vivement critiqué la position américaine dans un message publié sur X : « Les États-Unis étaient autrefois un modèle en matière de droits humains. Ce n'est plus le cas. Aujourd'hui, ils se retrouvent aux côtés de la Corée du Nord, du Nicaragua, du Mali et de la Russie. Isolés. Et le monde ne les écoute plus ». Lors de la réunion du Conseil de sécurité, la délégation américaine a réagi aux critiques françaises. Le représentant adjoint des États-Unis auprès de l'ONU, Dan Negrea, a accusé Paris d'adopter une attitude moralisatrice. « Un membre de ce Conseil joue l'indignation morale et prétend donner des leçons à tout le monde sur tous les sujets, que ce soit concernant le conflit dont nous discutons encore aujourd'hui [l'Ukraine], ou des questions non liées à la paix et la sécurité, comme les droits humains. C'est pour cela que nous sommes sortis lors de l'intervention de la France », a expliqué Dan Negrea, ambassadeur adjoint des États-Unis. Le représentant américain a aussi fustigé une « posture hypocrite lassante », estimant que les États-Unis l'avaient jusqu'à présent « tolérée » au nom du respect entre les membres permanents du Conseil de sécurité. Un tel départ d'une délégation pendant une intervention reste exceptionnel. L'ambassadeur des États-Unis auprès de l'ONU, Mike Waltz, a pour sa part déclaré que la France soutenait « certains des pires violateurs des droits humains » en apportant son soutien à un responsable qui, selon lui, critique régulièrement des « démocraties » comme les États-Unis, le Royaume-Uni et Israël.

R. I.

Mots croisés



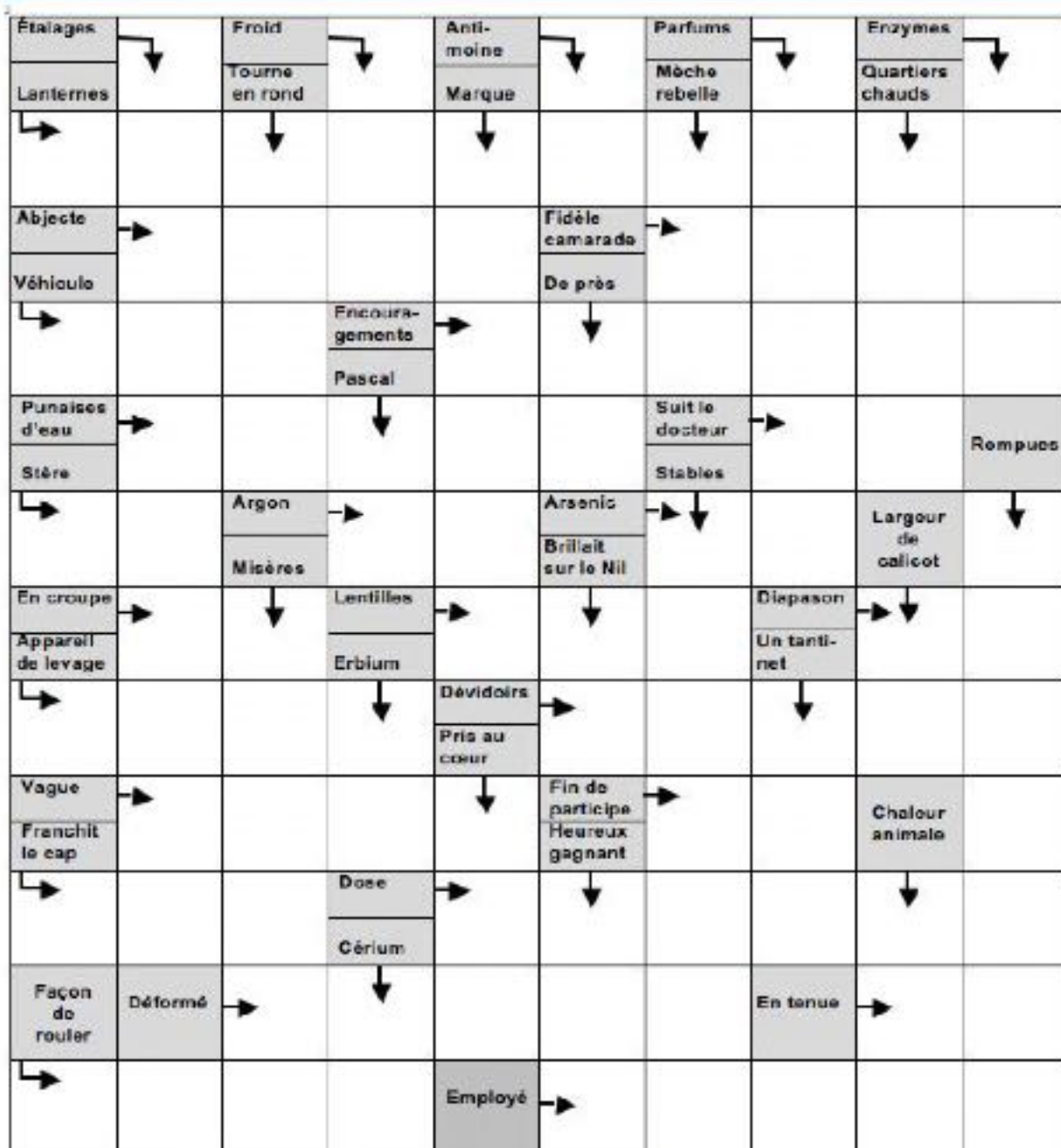
HORIZONTALEMENT

1 - Stupidité - 2 - Choc - Poudre dermatologique - 3 - Pronom - Ville allemande - Interjection - 4 - Fait le hère - Grecque - Dans le pesage - 5 - Dévoreur de livres - Pièce de charrue - 6 - Officier municipal - Libéra le chien - 7 - Retarde - 8 - Rien de positif - Irlande - Idem - 9 - Tranquille - Canota - 10 - Naturelles - Ville d'Algérie - 11 - À payer - Sans chef - 12 - Foules - Déformés.

VERTICALEMENT

1 - Voyant - 2 - Internement - 3 - Europium - Lac d'Amérique du Nord - Pays asiatique - 4 - Œuvre de choix - Vague - Grugée - 5 - Question d'un test - Formulée - 6 - Tableaux - Fait la chaîne - Sélénium - 7 - Grecque - Canal - Pronom - 8 - Se mirait dans le Nil - Espionne - Enzymes - 9 - Archipel - Singe - 10 - Constructions temporales.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Part, portion qui revient à quelqu'un dans un partage (10 lettres)

M	E	N	I	O	S	D	I	A	L	E	R	I	A	M	D	L	F
E	E	S	E	U	S	S	I	E	T	U	E	M	E	E	E	R	L
F	B	S	I	U	N	I	R	E	S	L	A	V	G	V	A	A	D
C	I	R	U	R	C	L	A	I	D	E	O	A	U	I	I	E	E
N	A	E	E	R	C	N	O	T	E	J	T	O	S	V	V	V	G
E	A	R	R	V	E	E	S	I	O	T	N	E	O	I	R	A	S
C	S	L	T	E	N	E	L	U	O	H	T	J	S	A	I	R	E
R	T	V	E	E	N	T	E	V	R	O	T	E	L	N	A	L	R
E	A	A	F	R	O	N	I	A	R	T	A	E	E	J	I	A	U
I	R	I	I	I	C	E	L	U	O	M	G	T	C	E	E	R	S
T	T	N	S	A	R	E	C	E	I	N	U	I	U	G	R	D	U
E	N	N	S	L	A	F	I	S	I	O	O	T	A	A	I	T	E
C	A	I	A	C	G	E	N	R	O	B	N	O	S	S	A	O	R
R	L	A	P	R	N	H	O	R	D	E	G	G	D	U	P	I	E
U	L	B	E	A	N	E	R	I	O	F	G	R	I	R	E	D	T
O	A	I	V	H	A	I	E	S	I	S	S	A	U	L	U	I	R
S	R	E	E	R	U	P	M	I	E	R	O	C	S	O	E	O	A
P	T	N	N	A	R	C	E	S	R	E	V	I	D	T	B	T	S

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ALLANT - ARRET - AVERSE - BARBE - BOND - BOULE - CHANT - CLAIRE - COURS - DAIS - DENSE - DICTEE - DIETE - EPARSE - ELAN - EVENT - FOIE - FOND - FRELON - GRANDE - GRENAT - HAINE - HAUT - HIATUS - HORDE - IDIOTE - INTRUS - ISSUE - JARGON - JARRET - JAUGER - LARVE - LETAL - LIEVRE - MAIRE - MARINE - MOINE - NAIN - NERVI - NORIA - OISIF - ORVET - OSIER - PERTE - POIRE - PRISE - REBUS - REGARD - RENTE - SCENE - SOSIE - TARTE - TRAITE - TRUITE - USANT - USUEL - USURE - VALISE - VOILE - VOUTE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Dichotomie - 2. Étier - Eues - 3. Cal - Ness - 4. LL - Sept - Ta - 5. Aisé - Errer - 6. Met - Ruée - 7. Abel - Gré - 8. Tare - Er - A.M - 9. Is - Usées - 10. Opère - Loin - 11. Nier - Pilet - 12. Scierie - S.S.

VERTICALEMENT :

1. Déclamations - 2. Italie - Aspic - 3. Cil - Star - Eei - 4. Hé - Se - Beurré - 5. Orne - Ré - Se - 6. Épeurée - Pi - 7. Œstre - Relie - 8. Mus - Reg - Sol - 9. le - Tè - Râ - les - 10. Essartements.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Fournaies - Dé - Ein - N.S - Col - Lante - Me - Nervis - Nô - Ct - Tau - Nao - ESS - Étirer - Épi - Errer - Or - Aï - On - Aisé - Codés - O.E.N - Misc - Innée.

VERTICALEMENT :

Rodomont - Ici - Uélé - Aïc! - Os - Ar - Corrode - Néant - Erne - Naine - Ère - Si - Intrus - Râ - As - Évasé - Ion - En - It - Posée - Assis - Sirène.

MOTS MASQUÉS
DÉCOLLATION

Recette
du jour

Gratin d'aubergines

Ingrédients :

- 3 aubergines moyennes
- 600-700 g de viande hachée
- 1 oignon moyen
- 1 boîte de tomates en morceaux sinon 4 tomates fraîches
- 2 gousses d'ail
- un peu de persil
- sel et poivre
- environ 150 g de fromage

INSTRUCTIONS

lavez et pelez les aubergines. coupez les en tranches d'environ 1/2 cm,

saupoudrez-les de sel et laissez environ 30 minutes pour qu'elles rejettent un peu de son eau.

placez les ensuite sur du papier sopalin, et faites les frire dans un peu d'huile chaude, des deux côtés.

placez l'aubergine sur du papier absorbant pour éliminer l'excès d'huile.

Pendant ce temps, mettez la viande hachée dans une casserole (sans huile) et faites cuire en remuant souvent, jusqu'à ce que la viande soit bien cuite.

ajoutez l'oignon haché, et un peu d'ail râpé, le sel et laissez cuire environ 5 minutes,

quand c'est cuit, ajoutez par dessus un peu persil haché et mettez de côté. préparez la sauce tomate, en faisant cuire les tomates, avec un peu d'huile, l'ail haché, le sel et le poivre noir, faites attention avec le sel, pour que le plat ne soit pas trop salé.

dans un moule en pyrex allant au four, placez une couche de rondelles d'aubergines frites.

placez pas dessus la

viande hachée, et un peu de sauce tomate.

ensuite placez une autre couche d'aubergines. et un peu de la sauce tomate restante.

parsemez un peu de persil haché par dessus et mettez au four préchauffé.

cuissez entre 30 et 35 minutes.

minutes avant la fin de la cuisson, garnissez le plat de fromage râpé

servez bien chaud, avec un bon morceau de pain maison.

Gâteau du Jour

Nuage au citron
meringué

INGRÉDIENTS

- Biscuit aux amandes :
- 3 œufs
- 80 g de sucre
- 10 g de fécule de maïs
- 80 g de poudre d'amande (vous pouvez remplacer par de la farine)
- Le zeste d'un citron
- Mousse de citron :
- 2,5 feuilles de gélatine (5 g)
- 3 œufs
- 100 g de sucre
- 2 citrons (soit 120 ml de jus environ)
- 280 ml de crème liquide entière
- Imbibage :
- Le jus d'un citron
- Meringue italienne :
- 2 blancs d'œuf
- 100 - 20 g de sucre en poudre
- 20 g d'eau

Biscuit aux amandes

1. Préchauffez le four à 180°C.
2. Séparez les blancs des jaunes. Fouettez les jaunes avec le sucre.
3. Ajoutez la fécule de maïs et la poudre d'amande, en mélangeant entre chaque ajout. Avec une râpe microplane, zestez un citron et ajoutez les zestes à la préparation. La râpe microplane permet d'obtenir des zestes ultra fin, sans toucher au zeste (le blanc amer) des agrumes.
4. Fouettez les blancs en neige ferme. Incorporez-les à la préparation. Ajoutez d'abord une bonne cuillère de blancs et mélangez vivement afin d'assouplir la pâte. Incorporez le reste bien délicatement, avec une maryse.
5. Versez le tout dans un cercle ajustable réglé sur 21 cm de diamètre, posé sur une plaque recouverte de papier cuisson.
6. Enfouez 12 minutes, en



surveillant la coloration. Laissez refroidir complètement.

Mousse de citron

1. Placez la gélatine dans un bol d'eau froide.

2. Placez le jus de citron, le sucre et les œufs dans une casserole. Faites chauffer sur feu moyen jusqu'à ce que la crème épaississe. On réalise ici un lemon curd.

3. Retirez du feu et filtrez avec un tamis afin d'enlever les morceaux d'œuf qui auraient cuit.

4. Ajoutez la gélatine essorée. Si vous utilisez de l'agar agar, il faudra faire bouillir le lemon curd avec l'agar agar pendant une minute. Laissez revenir à température ambiante.

5. Fouettez la crème liquide jusqu'à ce qu'elle épaississe.

6. Avec une maryse, incorporez délicatement la crème fouettée à la crème de citron.

7. Chemisez le cercle de film rhodoid. Imbibez le biscuit de jus de citron, avec un pinceau de cuisine. Versez la mousse de citron sur le biscuit aux amandes.

8. Placez 4 heures minimum au réfrigérateur. Vous pouvez laisser toute une nuit si besoin.

Meringue italienne

Je vous conseille de préparer la meringue italienne à l'avance car elle va fondre au frigo. Comme on ne va pas passer la meringue au four, il vaut mieux réaliser une meringue italienne qu'une meringue française. En effet, le sirop de sucre va faire cuire les blancs d'œuf, qui se conserveront du coup davantage.



1. Placez 100 g de sucre et l'eau dans une casserole. Faites chauffer le tout jusqu'à atteindre 114°C (mais ne retirez pas du feu).

2. Quand vous êtes à 114°C, commencez à fouetter les blancs en neige en ajoutant 20 g de sucre quand ils commencent à devenir mousseux.

3. Quand le sirop atteint 118°C, versez-le doucement sur les blancs en neige, sans cesser de fouetter. Attention, évitez de toucher les fouets car cela ferait gicler du sucre brûlant partout.

Vous aurez besoin d'un thermomètre de cuisine. J'utilise un pistolet infrarouge depuis quelques temps, c'est très pratique.

4. Continuez de fouetter jusqu'à ce que la température redescende sous les 50°C. Quand vos soulevez votre fouet, la meringue doit former un pic que l'on appelle un bec d'oiseau.

Conseil du Jour

4 remèdes empruntés
à mamie pour calmer
le rhume des foins

- 1) La camomille.
- 2) Du citron.
- 3) L'ortie.
- 4) Le vinaigre de cidre associé au miel contre le rhume des foins.

Le
saviez-
vous ?

Un massage de 10 minutes peut
faire baisser la tension artérielle,
réduire l'anxiété, améliorer le sommeil
et la concentration

Bon à savoir !
LUTTE CONTRE L'HYPERTENSION

Grâce à sa forte composition en potassium, LE CITRON permet de contrôler la pression artérielle, réduire les sensations de nausée et de douleur, mais aussi d'assouplir la rigidité des vaisseaux sanguins. Boire de l'eau citronnée permettra de réduire sa tension artérielle.

Astuce du jour:

COMMENT RATTRAPER UN
PLAT TROP SALÉ ?

la pomme de terre peut aussi vous sauver la mise. Si la recette s'y prête, vous pouvez également rattraper un plat trop salé en ajoutant un morceau de sucre ou un peu de vinaigre : l'acidité va rééquilibrer les saveurs.

CITATION
DU JOUR

« Le meilleur chemin
est toujours celui qui
est le plus direct. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,

d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquant les nouvelles :
lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Espagne : fin de l'ordre d'évacuation pour 13 communes touchées par les incendies

L'ordre d'évacuation pour 13 communes de la région de Madrid et celle voisine de Castille-et-Léon touchées par les incendies, les pires de l'histoire de l'Espagne, a été levé mardi, a annoncé le ministère espagnol de l'Intérieur. "La mesure prend effet à partir de 17H00 (heure locale)", précise le ministère. Il n'a pas signalé si les habitants concernés pourraient regagner leurs domiciles dans l'immédiat, les pompiers progressant dans leur lutte contre les feux malgré l'arrivée redoutée d'un vent du sud et les fortes chaleurs. Pour rappel, près de 75.000 personnes ont été déplacées par les incendies qui ravagent les environs de Madrid et les régions voisines, ainsi que celle de Valence (est) où environ 7.000 hectares ont déjà brûlé, d'après les autorités.

Pétrole : le Brent à 85,65 dollars le baril

Les prix du pétrole ont reculé mardi sur les marchés mondiaux, dans un contexte de baisse des inquiétudes concernant l'approvisionnement, après l'apaisement des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Les contrats à terme sur le Brent, livraison septembre, ont reculé de 3,07 % pour s'établir à 85,65 dollars le baril, après avoir enregistré des gains lors des séances précédentes. De leur côté, les contrats sur le West Texas Intermediate (WTI) américain ont reculé de 2,58 % à 80,48 dollars le baril. Les opérateurs attribuent ce repli à la diminution des risques géopolitiques au Moyen-Orient, ce qui a atténué les craintes de perturbations de l'approvisionnement mondial en pétrole et entraîné une baisse des prix après une précédente phase de hausse.

89 exposants au rendez-vous de la 13e édition du Salon "Elogia"

La 13e édition du Salon international de l'immobilier, de l'habitat intelligent et de la décoration "Elogia" s'est ouverte, lundi, au Centre de conférences d'Oran (CCO) "Mohamed Ben Ahmed", avec la participation de 89 exposants algériens et étrangers. Cet événement économique réunit des professionnels de la promotion immobilière et du secteur de l'habitat, ainsi que des représentants d'entreprises publiques et privées de réalisation. Il accueille également des entreprises étrangères, dont certaines actives dans le cadre de partenariats avec des sociétés algériennes, représentant notamment la Chine, la Tunisie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, a indiqué à la presse le responsable de l'agence de communication "A-B Concept Design", organisatrice du salon, Akram Sidi Yakhlef. A ce propos, M. Sidi Yakhlef a précisé que cette édition, placée sous le thème



"Edition d'été", constitue une opportunité pour les visiteurs, notamment la communauté algérienne établie à l'étranger, de s'informer sur les nouveaux projets et programmes résidentiels, de découvrir les différentes formules de logement proposées et de bénéficier d'opportunités d'acquisition de logements promotionnels ou d'inscription à des programmes en cours de réalisa-

tion. Il a également souligné que le salon représente un espace permettant aux promoteurs immobiliers et aux différents acteurs du secteur de présenter leurs projets et de mettre en avant les efforts consentis pour proposer des formules résidentielles diversifiées, répondant aux normes de qualité et aux attentes des citoyens. Durant cette manifestation, les visiteurs pourront

découvrir les dernières innovations technologiques dans les domaines de l'habitat intelligent et de la décoration, ainsi que des solutions immobilières adaptées aux capacités financières des demandeurs de logement, présentées par les différents promoteurs et entreprises participantes. Le programme du salon prévoit également des ateliers consacrés à la présentation de projets d'habitat moderne, notamment des logements écologiques intégrant des technologies intelligentes et respectueuses de l'environnement, favorisant les économies d'énergie, ainsi que des systèmes de communication destinés aux immeubles. Ces rencontres réuniront des start-up et des porteurs de projets innovants spécialisés dans ce domaine.

Perturbation de l'AEP dans six communes de Blida

Six (6) communes de la wilaya de Blida enregistrent, à partir de mardi, une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de l'arrêt de plusieurs équipements de production, indique un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). La même source précise que cette perturbation concerne les communes de Bougara, Ouled Slama, Hammam Melouane, le pôle urbain "Sidi Serhane"(Bouinan) ainsi que Chebli, toutes situées dans la région-Est de la wilaya. Cette situation est due à une coupure de courant ayant affecté les équipements de production de la station de pompage de Megtaa Larzeg (Hammam Melouane). Les équipes techniques sont mobilisées sur le terrain afin de remédier au déficit enregistré dès le rétablissement de l'alimentation électrique et la reprise de la distribution, selon le programme habituel, a ajouté la même source. Par ailleurs, la cité des 1.200 logements de la commune d'El Affroun (ouest) connaît également, à partir de mardi, une situation similaire en raison d'une panne sur une conduite de distribution d'un diamètre de 250 mm, selon la même source, qui a souligné que les équipes techniques sont intervenues pour réparer la panne.

Le Salon national des fruits destinés à l'exportation du 30 juillet au 2 août 2026 à Sidi Bel Abbès

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organise, en coordination avec la wilaya de Sidi Bel Abbès, le Salon national des fruits destinés à l'exportation, et ce du 30 juillet au 2 août 2026 à la salle "Adda Boudjellal" dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. Ce rendez-vous économique regroupera les producteurs, les exportateurs et les opérateurs économiques, ce qui offrira l'opportunité d'établir des partenariats commerciaux et de renforcer la coopération entre les différents acteurs dans la filière



fruits destinée à l'exportation, souligne le communiqué. Le Salon renferme des stands dédiés à l'exposition de plusieurs sortes de fruits algériens destinés aux marchés étrangers, ainsi qu'à l'organisation de rencontres professionnelles, d'activités visant à soutenir les exportations agricoles algériennes et l'échange d'expertises et d'expériences entre professionnels, ajoute la même source. Le

ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a invité les producteurs, les exportateurs et les opérateurs économiques désirant participer à cette manifestation à s'inscrire via la plateforme électronique réservée à cet effet via le lien suivant:

https://www.mcepe.gov.dz/foire_belabbas.

Saisie de près de 30.000 capsules psychotropes à Constantine

Le service régional de lutte contre le crime organisé de l'Est (Constantine) a saisi près de 30.000 capsules psychotropes, indique dimanche un communiqué de la sûreté de wilaya. L'opération, qui a été réalisée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a permis le démantèlement d'un réseau criminel organisé transfrontalier activant dans la contrebande et le trafic des substances psychotropes avec l'arrestation de deux (2) trafiquants, précise le communiqué. L'intervention a contribué à mettre fin aux activités illégales de ce réseau criminel dont les activités s'étendaient à plusieurs wilayas de l'Est du pays, ajoute le texte. Ce nombre de capsules psychotropes a été découvert à bord d'un camion parmi des sacs de pommes de terre, selon le même document. Après le parachèvement des enquêtes, les personnes mises en cause ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'Oum El Bouaghi, conclut le communiqué.

EXPRESS- HISTORIQUE



AUX POINGS

MISE

« Je m'engage à protéger toutes les familles avec leurs fils et filles. Nous menons une guerre féroce contre ces individus (les bandes de quartier). Lorsqu'il s'agit de la sécurité et du bien-être du citoyen, seule la loi prévaut »
Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 26 km/h
Humidité : 65%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 22 km/h
Humidité : 89 %

Dohr : 12h55
Assar : 16h44
Maghreb : 20h01
Îcha : 21h33

Jeudi 15
safar 1448
Sobh : 04h10
Chourouk : 05h52

ALGERIE-LIBYE

Feuille de route commune pour l'hydraulique

Depuis hier, le ministre des Ressources hydriques libyen, Hosni Mohamed Ouidan, est en visite de travail en Algérie. Il a été accueilli, à l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger, par le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza.

Cette visite, a-t-on appris, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération fraternelle entre l'Algérie et la Libye, notamment dans le domaine stratégique de l'hydraulique et de la gestion des ressources en eau. Les entretiens entre les deux parties ont été consacrés à l'examen des moyens de développer et d'approfondir la coopération bilatérale, ainsi qu'au renforcement de l'échange d'expertises, d'expériences et de savoir-faire dans les domaines de l'irrigation et de la gestion des ressources hydriques. Il s'agit de consolider davantage la coopération entre les deux pays frères et promouvoir des projets et initiatives communs au service de leurs intérêts mutuels et du développement durable du secteur de l'eau. En effet, une séance de travail a réuni les deux ministres en présence des cadres algériens et des membres de la délégation libyenne. Les deux parties ont passé en revue les perspectives de coopération dans les domaines du dessalement de l'eau de mer, de la production d'eau potable, du traitement des eaux usées et de la protection contre les inondations, ainsi que de la formation et de l'échange d'expertises. Lounès Bouzegza a souligné que les relations fraternelles ainsi que les capacités humaines et techniques dont disposent les deux pays les qualifient pour bâtir un modèle réussi de coopération dans le domaine de l'hydraulique, de nature à soutenir le développement durable et à renforcer les efforts conjoints face aux défis de la sécurité hydrique dans la région. Il a ajouté que



Ph : DR

L'Algérie tient à consolider la coopération avec la Libye par le biais de l'échange d'expertises et d'expériences, précisant que cette visite constitue une opportunité d'établir une feuille de route commune, d'élaborer un projet de protocole d'accord et de créer un comité mixte chargé de réaliser des projets d'intérêt mutuel. Concernant le mécanisme de concertation sur le système aquifère du Sahara septentrional (SASS), qui regroupe l'Algérie, la Libye et la Tunisie, le ministre s'est dit confiant dans le fait que la prochaine réunion de son comité supérieur soutiendra la coopération scientifique et technique, tout en renforçant les programmes d'études hydrogéologiques, de recherche scientifique et de renforcement des capacités. Pour sa part, le ministre libyen a proposé la création d'un comité technique mixte chargé de définir les priorités de coopération dans la gestion des ressources en eau, d'échanger les expertises dans la conception et l'exploitation des stations de dessalement, tout en développant des projets conjoints dans les différents domaines du secteur. On sait que l'Algé-

rie et la Libye sont concernées avec la Tunisie par un accord signé à Alger, il y a plus de deux ans, portant création d'un mécanisme de concertation sur la gestion des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional. Cet accord avait ouvert une nouvelle page prometteuse en matière de coordination et de coopération entre les trois pays dans un domaine vital, à savoir les ressources en eau, sur lequel repose tout processus de développement. Dans le même contexte, en avril 2024, les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, les Présidents Abdelmadjid Tebboune, Kaïs Saïed et Mohamed Younes El-Menfi, lors de leur 1ère Réunion consultative tenue au Palais de Carthage, à Tunis, avaient souligné, dans le Communiqué final du « Sommet de Tunis », la nécessité « d'activer au plus vite des mécanismes conjoints pour l'exploitation des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional. En avril dernier, lors d'une rencontre tenue à Tripoli (capitale de la Libye), les responsables de l'Algérie, Libye et Tunisie se sont entendus sur une gestion commune des ressources en eau souterraine situées dans le Sahara septentrional, une zone qui s'étend sur les trois pays.

M. R.

R. N.

PLUS DE 170 COLONS À L'ASSAUT DE LA MOSQUÉE

Dangereuse escalade sioniste à Al-Aqsa

Des dizaines de colons ont pris d'assaut, hier matin, les esplanades de la mosquée Al-Aqsa, à ElQods occupée, où ils ont effectué des rituels talmudiques sous la protection renforcée des forces de l'occupant sioniste. Selon des sources locales, 176 colons ont pénétré dans l'enceinte de la mosquée par la porte des Maghrébins au cours de la vague d'incursions matinales. Ils ont accompli des rituels talmudiques qualifiés de provocateurs, accompagnés de chants, de danses et de prosternations dans les cours de la mosquée. Parallèlement, les forces de l'occupant ont maintenu un important dispositif militaire autour de la mosquée Al-Aqsa et à l'intérieur de son enceinte, empêchant des centaines de Palestiniens d'y accéder sous prétexte de mesures d'éloignement. Ces nouvelles incursions interviennent après une semaine marquée par une intensification sans précédent des violations. Plus de 5 411 colons avaient envahi la mosquée Al-Aqsa à l'occasion de la célébration de ce que les autorités d'occupation appellent la « destruction du Temple », avec la participation de plusieurs ministres, députés de la Knesset et rabbins, tandis que les restrictions imposées aux fidèles palestiniens étaient encore renforcées. Des acteurs palestiniens de la ville d'El-Qods estiment que ces événements constituent un tournant dangereux dépassant le cadre des incursions habituelles. Selon eux, ils traduisent une volonté d'imposer de nouvelles réalités politiques et spatiales au sein du sanctuaire d'Al-Aqsa. Ils mettent également en garde contre une nouvelle phase d'escalade à l'approche de la saison des fêtes juives, prévue entre la mi-septembre et le début du mois d'octobre, considérée comme une période décisive pour l'avenir de la mosquée Al-Aqsa. Ces incursions ont par ailleurs été accompagnées de déclarations publiques émanant des groupes se réclamant du « Temple », affirmant avoir enregistré d'importants progrès dans leurs objectifs concernant Al-Aqsa et promettant de nouvelles avancées dans un avenir proche.

M. Seghilani

SOUS-RIRE

Donald Trump freine les frappes contre l'Iran pour préserver les stocks de munitions au Proche-Orient

